64e ANNÉE (7e SÉRIE) N° 9 4 MARS 1954

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La Société du Cœur de Jésus. — II. L'utilisation des champignons. — III. L'industrialisation du Grand-Nord soviétique. — IV. Les paroisses rurales en Gaule. — V. Sermon à des anthropophages. — VI. Enfance de Castelnau. — VII. S. Jean Népomucène. — VIII. Aux Origines du schisme janséniste. — IX. L'élection de Félix Faure (1895). — X. Le Kremlin. — XI. Le Catéchisme en Afrique.

I

La Société du Cœur de Jésus.

La *Nouvelle Revue théologique* (décembre 1953) a publié un article du P. J. Beyer, S. J., intitulé « *Aux Origines des Instituts séculiers* ».

De quoi s'agit-il au juste ? Que sont donc ces Instituts séculiers ? L'auteur nous le dit sans retard : ce sont des « *sociétés de clercs ou de laïcs qui s'engagent à observer les conseils évangéliques dans le monde, afin d'y acquérir la perfection chrétienne et d'y exercer plus fructueusement leur apostolat* » [1].

Ces instituts tiennent désormais une place de choix dans l'Eglise. On pourrait presque parler, à ce sujet, d'un tournant de l'histoire de la sainteté par les vœux de religion. Il y eut, dans les siècles lointains les grands Ordres cloîtrés. A partir du XIIIe siècle, apparaissent et se multiplient les Ordres mendiants. Les uns et les autres sont ce qu'on appelle des « Religions ». A partir du XVIe siècle, foisonnent les Congrégations à vœux simples. Et maintenant entrent en jeu les *Instituts séculiers*, sans porter préjudice toutefois ni aux « Religions » antiques, ni aux Congrégations. Et le pape Pie XII, toujours si attentif aux « signes des temps », a voulu donner à ces Instituts une consécration officielle et un statut canonique, dans la Constitution *Provida Mater Ecclesia*, du 2 février 1947 [2].

Comme le fait très bien remarquer le P. Beyer, l'idée de la sanctification dans le siècle se retrouve tout au long des siècles chrétiens. Les « vierges » dans la primitive Eglise ; les tiers-ordres séculiers : les « compagnies d'Ursulines séculières » en furent les mémorables exemples.

Mais le vrai fondateur des Instituts séculiers, selon notre article, est le P. Pierre-Joseph PICOT DE CLORIVIÈRE, né en 1735 à St-Malo, entré chez les jésuites, en 1756, passé en Angleterre après la dissolution en France de la Compagnie, rentré après sa suppression, en 1774, caché à Paris sous la Révolution. Ce fut sous la Révolution, exactement le 2 février 1791, que le P. de Clorivière, réunit sept prêtres dans la chapelle dite de St-Denis, à Montmartre, pour faire avec eux un acte d'association et de don total au Sacré-Cœur de Jésus. La Société reçut vite le baptême du sang pendant la Révolution. Un instant ébranlée, elle reprit de la force après la tourmente. Mais elle périclita de nouveau à la mort du fondateur, qui, dans l'intervalle avait ressuscité la Compagnie de Jésus. Le dernier membre de la première Société aurait été M. Malmouche, vicaire général de Tours, décédé le 11 janvier 1866. En fait, la Société était entrée en sommeil dès 1818-1820. Il fallut près d'un siècle pour la voir revivre.

En 1900, l'abbé Daniel Fontaine, ancien Frère de St-Vincent de Paul, devenu curé à Paris, prit connaissance à Rome des idées du P. de Clorivière. Il voulut faire renaître la Société. Après bien des essais et efforts d'abord infructueux, il réussit à faire avec deux compagnons la première oblation au Cœur de Jésus, à Montmartre, le 29 octobre 1918. Mais voici qu'il meurt subitement en novembre 1920. Heureusement, la Société fut prise en main par un homme dont je ne puis écrire ici le nom aimé sans une profonde émotion : Mgr de la Celle, évêque de Nancy. Il avait été, durant des années, mon père spirituel ; il était alors directeur des œuvres au diocèse de Moulins.

On me permettra de dire un peu plus loin les réflexions que ce fait m'inspire. Achevons de dire ce qu'il est advenu de la *Société du Cœur de Jésus*. Elle n'a cessé de grandir. Elle a aujourd'hui pour Supérieur général, Mgr Igonin, Recteur de Fourvière, à Lyon. Approuvée en 1919, par Benoît XV, en 1925 par Pie XI, elle passa de 30 membres en 1920 à 400 en 1930, et elle en compte aujourd'hui plus de 1.500 répandus en plus de 70 diocèses, en France, en Belgique, en Suisse, en Italie [3]. A la suite d'une approbation chaleureuse de Pie XII, le 10 décembre 1951, la Société a été officiellement déclarée « *Institut séculier* » par la S. C. des Reli-

[1] La *Documentation catholique* du 24 janvier 1954 donne une longue liste de ces Instituts.

[2] Voir cette Constitution si importante, dans la *Documentation catholique* du 11 mai 1947.

[3] Demander au chanoine Lemaître, 202, Av. du Maine, Paris-16e, la brochure contenant l'histoire et les statuts de la Société.

gieux, le 2 février 1952. Elle est devenue par là-même un Institut de droit pontifical.

Il semble qu'un brillant avenir lui soit réservé. Et c'est ici que je demande à mes lecteurs la permission de greffer mes réflexions personnelles. J'y suis invité à la fois par la mention faite plus haut du cher Mgr de la Celle et par le rapide développement de cette institution de sanctification sacerdotale, dans le monde.

S'il est une phrase qui nous poursuit et nous hante, nous prêtres français, comme une menace, peut-être comme un reproche ou même comme un remords, c'est bien le mot désormais fameux : *France, pays de mission ?* Et pourtant, peut-on dire que notre clergé ait manqué de saints ? Mgr de la Celle, qui ressuscita la Société du Cœur de Jésus, en 1920, appartenait au diocèse de Moulins, qu'on peut appeler médiocre par son étendue, par le nombre de ses prêtres, par la pratique religieuse. Eh bien ! dans ce diocèse, on vient de publier coup sur coup trois vies de prêtres que l'opinion publique proclamait des « saints ». La première, due à l'abbé Pelletier, professeur au Grand Séminaire, était consacrée à *Mgr Michel*, fondateur des Franciscaines de Moulins ; — la seconde, dont la rédaction m'a été confiée avait pour sujet : *Mgr Giraud*, ancien supérieur du Grand Séminaire et Doyen du chapitre, dont la haute piété, l'intense vie intérieure, ont réchauffé des générations de séminaristes et de prêtres, au nombre desquels il m'est impossible de ne pas nommer mon ami et ancien élève, Mgr Firmin Lamy, mort prématurément évêque de Langres ; — la troisième enfin, est écrite par M. L. Côte, curé de St-Louis de Vichy, et elle est consacrée à *La Vie montante de Marcel Lépée*, un maître éducateur, un auteur d'une thèse remarquable sur sainte Thérèse d'Avila, lui aussi disciple du saint Mgr Giraud [4].

Et voici mon humble raisonnement : si dans un seul diocèse, et l'un des plus « moyens » parmi ceux de France, on a pu trouver tant de vertu éminente, que dire de tout le clergé français ? Que de saints ignorés parmi nous ! Pour résister à l'assaut du scientisme, du laïcisme, du combisme, du marxisme, de la franc-maçonnerie, comme la France catholique l'a fait, il fallait cela : il fallait des saints. Un homme qui aurait pu en dire long sur ce clergé de chez nous, c'est le savant et pieux jésuite, le P. Albert Valensin, dont on vient de publier les carnets intimes, sous le titre : *La Vie intérieure d'un jésuite* (Paris, Aubier). Lui qui avait donné tant de retraites sacerdotales et reçu tant de confidences, il savait ce qu'était notre clergé. Et le mot que l'on retrouve à chaque page de ses carnets : « *Je veux être un saint ! Seigneur, aidez-moi à devenir un saint !* » on aurait pu le retrouver chez beaucoup d'autres de nos prêtres, si bien qu'en prêtant l'oreille on entendrait ce que S. Jean de la Croix appelle quelque part : « *El silbo de los aires amorosos :* le sifflement des airs amoureux », c'est-à-dire le grand souffle des aspirations sacerdotales vers l'amour du Christ et vers la sainteté du Christ.

[4] Ces trois biographies ont été éditées à Moulins, chez *Crépin-Leblond*. Nul historien du clergé de France ne devra les ignorer.

II

Utilisation des champignons

Je descends de ces hauteurs, pour revenir à la terre et à l'un des plus secrets produits de la terre, les champignons. C'est Cl. Moreau qui intitule un article de *Science et Vie* (janvier 1954) : *De plus en plus l'Homme domestique les champignons.*

Pour beaucoup de personnes, quand il est question des champignons, il convient de revenir au verdict de S. François de Sales : « les meilleurs ne valent rien ». Les champignons « évoquent l'idée de mystère et de danger plutôt que celui de comestibilité. Et pourtant, pour qui les connaît, rien n'est plus attrayant que le ramassage des champignons, soit dans les prés en automne, soit dans les bois, et rien n'est plus parfumé qu'un plat bien préparé de golmotes, de coucoumelles, de bolets, de chanterelles, ou de « rosés ».

Seulement, ce qui change l'aspect de la question, c'est qu'il faut se rappeler que toutes les moisissures sont des champignons, que ces moisissures fournissent actuellement, en premier lieu, des antibiotiques de haute valeur médicale (pénicilline, streptomycine, chloromycétine, auréomycine, etc.) et, en second lieu, des objets d'études acharnées, actuellement en cours, dans le but d'enrichir nos moyens d'action contre toutes sortes de maladies, soit de l'homme, soit des animaux domestiques, soit des plantes potagères et agricoles.

Les champignons, sous forme de moisissures surtout, mais non exclusivement, sont donc à l'ordre du jour. Le Muséum d'Histoire naturelle possède une magnifique collection de cryptogames. On estime à environ 100.000 le nombre des espèces déjà décrites et à 1000 celui des espèces qu'on découvre chaque année !

Venons-en à l'exposé méthodique de l'utilisation des champignons. Elle est double, croyons-nous : 1° culinaire ; 2° médicale.

Au point de vue culinaire, il ne faut pas croire qu'il s'agisse d'un aliment très nutritif. Le champignon, en effet, contient environ 90 % d'eau.

« Pour avoir l'équivalent de 1 kg. de viande de boucherie, dit notre article, il faut consommer 9,3 kg. de champignons. »

D'accord, mais les Latins avaient découvert que certains champignons, dont, pour eux, le plus illustre était l'Amanite des Césars (ou Oronge) constituent un véritable régal. Attention ! il y a des amanites terriblement dangereuses, et notamment la phalloïde, « qui est responsable de 98 % des empoisonnements mortels dûs aux champignons ».

Au même point de vue culinaire, notre article nous apprend qu'en dehors des espèces comestibles connues dans nos pays, on en consomme en Chine et ailleurs qui sont d'un goût très délicat, paraît-il mais qui, sans doute, ne nous plairaient guère : le *yertsa-gunbou* — un *Cordyceps* — est vendu sous forme de bottes d'asperges ou de salsifis, mais en réalité la botte est formée de *chenilles* (!) qui ont été envahies et tuées par un champignon parasite. Chez nous le *Cordyceps militaris* s'attaque aux chenilles et aux larves, mais nous ne le mangeons pas !

D'autres champignons, appelés du nom générique de « charbons » s'attaquent aux graminées

et leur causent des déformations jugées comestibles, à Hanoï, à Formose. Ce champignon s'appelle *Ustilago esculenta*. On assure que dans certaines régions de Haute-Moselle les enfants mangent les jeunes pousses de salsifis attaquées par un « charbon ».

Là ne s'arrêtent pas cependant, à beaucoup près, les emplois culinaires des champignons. Il n'y a pas de bon repas sans boissons, pas de boissons plus usitées que la bière et surtout le vin, qui a eu l'honneur insigne d'être promu à la dignité de matière du sacrement d'eucharistie et du sacrifice de la messe. Or, ni le vin ni la bière ne sont possibles sans fermentation, et nulle fermentation ne se fait sans levures, comme l'a démontré Pasteur.

Rien qu'à cause de cela, le champignon mérite une place de choix dans notre estime. Et que dire des fromages ! Je sais qu'il y a des personnes qui ne peuvent le sentir. Mais combien d'autres, et bien plus nombreuses, estiment qu'il n'y a pas de bon repas sans fromage ! Eh bien, les très bons fromages — que dis-je, le pain lui-même, le *pain quotidien*, que nous demandons à Dieu, dans le *Pater* — exigent l'action d'un levain, pour se faire. Et le levain est une variété de champignon.

Passons au point de vue médical. C'est ici qu'ont été faites les découvertes les plus sensationnelles de ces derniers temps.

L'*Amanite phalloïde* elle-même, la grande tueuse parmi les champignons, la reine de l'empoisonnement, peut être utilisée à dose très petite dans le traitement du diabète, car son action néfaste s'exerce en réduisant le taux de sucre contenu dans le sang. Mais ce remède n'est pas encore au point.

Ce qui domine tout, dans le domaine médical, c'est évidemment la plus récente des grandes découvertes, celle des antibiotiques. Ils sont tirés de la famille appelée les *Actinomycètes*, c'est-à-dire de moisissures diverses. Notre article fournit des précisions statistiques pour le passé proche :

— « En 1951, on avait expérimenté le pouvoir antibiotique de 2.191 espèces de champignons, et trouvé actives 785 espèces. La science des antibiotiques est en plein essor. Elle a ouvert une ère nouvelle dans la thérapeutique médicale. Mais le champ des recherches est encore très loin d'être exploré. »

Mais il n'y a pas que la médecine humaine qui peut bénéficier des champignons. On peut utiliser certains champignons parasites pour la lutte contre les insectes nuisibles. Dès 1874, Pasteur préconisait cette méthode contre le phylloxéra. Plus tard, Metchnikoff et Krassilstschick ont appliqué la méthode contre le hanneton du blé et le *Cleonus* de la betterave sucrière. Il est vrai que le bas prix de revient des insecticides chimiques les fait préférer à ces champignons.

— « Les champignons trouvent un débouché inattendu dans les produits de beauté. Débouché ancien : une momie d'un cimetière romain, à Budapest, avait près d'elle une boîte à poudre qui renfermait, outre une houpette d'éponge, un mélange de farine de riz et de spores brunes de champignon, un parasite des joncs, du groupe des charbons : *Tolyposporium junci*.

Il vaudra mieux, croyons-nous laisser l'emploi de ce produit aux « momies » romaines ou autres. Il paraît que chez les Hottentotes et les Japonaises, d'autres champignons trouvent un emploi de même nature. Comme on le voit, l'utilisation des champignons est un champ immense. Rien d'inutile dans la création, où tout révèle la sagesse du Créateur.

III

L'Industrialisation du Grand-Nord sibérien

C'est Yves Meriel qui va nous décrire, dans *Science et Avenir* de décembre 1953, l'*Industrialisation du grand-nord soviétique*.

Pour faire pendant à la colonisation intensive du Sahara, voici que la Russie soviétique cherche à mettre en valeur son immense domaine du nord sibérien. Cet empire n'a que deux portes franchissables pour ceux qui viennent par mer, du dehors : le Spitzberg et le détroit de Behring.

Comme le Sahara est défendu par le soleil et l'aridité, le grand-nord sibérien est défendu par le froid et l'humidité. Mais de part et d'autre, il y a des ressources inouïes dans le sous-sol. Alors que le Sahara commence à peine à être exploité, alors que les régions polaires du Nord-Canada et de l'Alaska servent tout au plus de bases stratégiques, le grand-nord sibérien est en pleine activité. Une direction unique et, ajoutons aussi, un profond mépris de la vie individuelle, a réalisé ce prodige de la mise en valeur d'espaces immenses, jusque-là improductifs. Comme des millions d'être asservis ont bâti les Pyramides, des millions de travailleurs condamnés par la terrible mystique marxiste ont exploité le grand-nord et créé son équipement minier, maritime, fluvial, routier, agricole, aérien, scientifique et culturel.

Sous ce climat inhumain, il faut trois ans pour ouvrir une mine qui ne pourra être exploitée que trois mois par an. Il a fallu créer de toutes pièces une *agriculture polaire*, sélectionner des espèces végétales et animales, pour nourrir une population qui, très rude et habituée à ce climat, atteint déjà 3 millions d'habitants, alors que l'Alaska américain n'en a que 100.000, pour la plupart au sud du Cercle polaire.

— « Une nouvelle flore agricole a été mise en place, qui peut profiter au maximum de la violente croissance printanière et du court été polaire, tout en résistant aux redoutables gels qui caractérisent la seule bonne saison de culture et à l'absence totale d'humus et d'engrais naturel. »

Malgré le mystère dont on entoure, derrière le rideau de fer, toutes les réalisations qui se sont poursuivies en Sibérie depuis un quart de siècle, il n'est plus possible d'ignorer que « de la Norvège à l'Amérique s'étend un monde polaire russe avec lequel il faudra désormais compter. »

Une chose sûre, c'est que les villes champignons — encore eux ! — poussent tout au long du cercle polaire russe et, çà et là, dans la *toundra*.

La capitale fantastique de ce monde nouveau est Mourmansk, une ville de 150.000 habitants. Cette cité vit du *Gulf Stream*. Le port est toujours libre de glaces. Des tempêtes réputées par leur violence s'y déclanchent pourtant en automne et en hiver et avec une brusquerie ignorée du reste des océans. On peut admirer, toutefois, à Mourmansk, une flotte de pêche imposante, qui approvisionne en harengs, morues, saumons, loups, les grandes conserveries de la ville, qui débitent par dizaines de milliers de

tonnes, les conserves de poissons. Une ligne de chemin de fer électrifiée relie Mourmansk à Léningrad. Près de là, la presqu'île de Kola est le centre agricole et industriel le mieux équipé de tout l'Arctique. L'ensemble se complète par les chantiers de constructions navales de Mourmansk, les cultures scientifiques intensives de légumes et de pommes de terre.

— « Les vaches polaires de Khibinogorsk, résultat d'une sélection poursuivie pendant vingt années, fournissent... du lait à toute la région. »

Des *vaches polaires !* décidément la science et la ténacité de l'homme opèrent des merveilles ! Et pourtant à 200 km vers l'est, on retrouve toute la rigueur des régions polaires : formidables courants qui engloutissent les navires, glaces à la dérive sur lesquelles vivent en masse des phoques dont la chasse est fructueuse. Tout autour de la toundra est une *forêt*, mais dont les arbres — des bouleaux — ne dépassent pas la hauteur du genou. Dans les clairières, des lichens et des herbes rêches. On a découvert là un bassin houiller égal ou supérieur en richesse à celui du Donetz, évalué à 40 milliards de tonnes. Mais dans ce bassin, les poches d'eau qu'on rencontre ailleurs sont remplacées par des *icebergs souterrains*, blocs de glace énormes qu'il a fallu fondre pour creuser des galeries. Lorsque les Allemands s'emparèrent du Donetz, ce fut l'exploitation de ce bassin qui sauva l'industrie de guerre russe, en alimentant le centre industriel de Magnitogorsk.

En attendant que l'on puisse percer un tunnel à travers l'Oural, on ne peut se diriger vers le nord-est que par les eaux libres — quand elles le sont — de l'océan glacial. Alors des convois énormes, guidés par avions et hélicoptères, dans le dédale des îles et des glaces, se dirigent vers Yorkouta, centre du bassin minier, dont on vient de parler. Dans toute cette région, des centaines de missions scientifiques sont à l'étude des conditions climatiques et météorologiques, et des possibilités d'exploitation de ces immenses déserts.

Tous les grands fleuves sibériens se jettent dans l'océan glacial. Or, ces fleuves, pour la Sibérie méridionale sont une source incalculable d'énergie sous toutes ses formes, et c'est sur eux que repose tout l'avenir agricole et industriel de ces vastes pays. Lorsque les glaces ont fondu, pendant le court été sibérien, ces fleuves — l'Obi, le Jénisséi, la Léna — présentent aux regards ébahis d'énormes surfaces d'eau : le Jénisséi, à Igarka, mesure 80 km de large. Ces fleuves alors sont sillonnés par des centaines de petits vapeurs et par de gigantesques trains de bois : le Jénisséi à lui seul, charrie 550.000 stères par an.

Alors, le sol dégèle sur la toundra. D'immenses marécages se forment, des nuages de moucherons et de moustiques en sortent ; une plaie de l'Arctique. Des millions d'oiseaux, canards sauvages, bécasses, oies sauvages, arrivent de toutes parts. Le soleil reste à l'horizon 24 heures sur 24. La végétation pousse avec une rapidité et une vigueur incroyables. Les prés sont remplis de fleurs. Les villes de là-bas sont Igarka, 20.000 habitants ; Doudinka, centre minier ; Norilsk, la plus ancienne ville houillère de Sibérie, dans un bassin dont la richesse est évaluée à 65 millions de tonnes. Non loin de cette ville, on a découvert un gisement de nickel, qui est le seul à pouvoir rivaliser avec celui de Sudbury, au Canada.

Dans l'Iénisséi, il faut signaler la pêche du saumon et de l'esturgeon, en plein développement, avec des conserveries très importantes, des millions de boîtes de poissons, et de flacons de caviar.

Dans la même région, le gouvernement soviétique a décidé d'intensifier l'élevage du renne. Les troupeaux sauvages de rennes étaient, jusqu'à l'arrivée des équipes d'industrialisation, la grande ressource des indigènes. On les évalue pour les presqu'îles de Kola et Taimyr, à 2 millions de têtes, soit trois fois plus que sur le reste des terres arctiques. On estime que le troupeau pourrait être multiplié par cinq, mais il faut diriger et aiguiller l'instinct de ces animaux, leur réserver des dépôts de vivres. Des bergers sont spécialisés à cet effet.

Outre de nombreux et importants débris, on a découvert un mammouth parfaitement congelé, en 1948. On se demande si l'espèce a disparu définitivement, car on a pu constater, par l'examen de l'estomac, qu'ils vivent de feuilles de bouleaux, de saules, de peupliers, donc dans les forêts au sud de la toundra. Certains chasseurs croient en avoir aperçu, mais cela demande confirmation. Le ramassage de l'ivoire fossile est, cependant, une opération qui rapporte beaucoup. Depuis le XVIII^e^ siècle, on a recueilli 60.000 défenses du poids de 80 à 150 kg. Autres animaux intéressants : le renard bleu, le renard gris, l'hermine, la martre, etc.

Enfin l'extraction, par lavages, de l'or dans les alluvions semble être aussi importante que celle des mines du Transvaal : en 1947, 530 tonnes d'or.

Notons que le lieu du plus grand froid sur la planète est situé à Oimékon, où le thermomètre est descendu aux environs de — 80°. De quoi donner froid dans le dos !

IV

Les Paroisses rurales en Gaule

Un historien qui s'est spécialisé dans les Origines religieuses de la France, l'abbé E. Griffe, a traité magistralement de la création des *Paroisses rurales* dans notre pays, en un article publié par *La Maison-Dieu*, n° 36. C'est un sujet passionnant. Il a déjà été traité par Imbart de la Tour, voici 54 ans. Mais le travail de cet historien est à corriger et compléter sur quelques points.

Nous ne pourrons, malheureusement, donner que quelques indications sommaires.

L'organisation épiscopale n'est arrivée à son terme en Gaule qu'à la fin du IV^e^ siècle. Toutes les cités de la Gaule, ou presque, ont alors leur évêque. Mais la formation des paroisses rurales est à peine amorcée. Il semble qu'il y ait eu d'abord des « paroisses presbytérales », dépendant de l'évêque de la cité voisine, dans les cités moins importantes. Mais ce n'étaient point des « paroisses rurales ». Telle, par exemple, l'église de Vienne, au temps de S. Pothin. Ces paroisses paraissent avoir été un préambule à la constitution d'une « paroisse épiscopale ». Nous employons ici le mot de « paroisse » même quand son chef est un évêque, parce que les deux mots de *paroisse* et *diocèse* furent pris indifféremment l'un pour l'autre, au moins jusqu'au VI^e^ s.

Mais voyons le monde rural d'alors. Il comprend, sous la dépendance d'une *civitas*, des *vici* ou bourgs analogues à nos *cantons* ou *arrondissements*, et des *villæ* (domaines) analogues à nos communes et probablement ancêtres de ces communes.

La *villa* est une propriété privée. Si elle appartient à un chrétien, il aura très vite une chapelle appelée *oratorium* dans sa résidence, mais cet oratoire ne deviendra paroisse que sous les Carolingiens. La création des paroisses rurales se limite jusqu'au VIIIe s., aux *vici*, dont certains, fortifiés, sont des *castra*.

Au IVe s., tandis que la populatioon urbaine passait rapidement au christianisme, la population des districts ruraux appelés *pagi* restait païenne, mais bien moins avec le culte des grands dieux romains, qu'avec celui de divinités locales, avec des temples (*fana*) et des prêtres païens (*antistites*).

Les premières paroisses rurales apparaissent du IVe au Ve s. Mais les documents que nous avons sur elles sont rares et purement occasionnels. Ainsi en 417, un document nous parle de *Citharista* (Ceyreste), à 25 km à l'est de Marseille, et de *Gargarius* près d'Aubagne. Une lettre de saint Paulin signale la paroisse de *Langon*, près de Bordeaux. Et une autre, celle de *Primuliac*, paroisse de Sulpice Sévère.

Ce dernier écrivant la vie de S. Martin décrit la prédication du grand saint dans les campagnes. A ce sujet, M. Griffe fait une remarque très opportune :

— « On a exagéré le rôle [personnel] de Martin dans l'évangélisation de la Gaule. Comme je l'ai dit ailleurs, la gloire de Martin, qui est tout à fait légitime (malgré ce qu'a écrit Babut), a fait manifestement du tort à la mémoire des autres évêques gaulois de la fin du IVe s. Elle a favorisé la légende qui a fait de Martin l'apôtre de la Gaule comme si les autres évêques n'avaient rien fait dans leur diocèse... L'œuvre durable de Martin s'est exercée surtout dans son diocèse comme en témoigne son premier biographe lui-même. »

Nous connaissons par Grégoire de Tours les noms des paroisses rurales fondées par S. Martin. Il y en a *six*, qui sont Amboise, Langeais, Ciran, Candes, Tournon et Sonnay. Les successeurs de Martin poursuivirent ces fondations : Brice en organisa 5, Eustochius et Perpetuus, l'un 4 et l'autre 5. Donc au diocèse de Tours, en l'espace de 120 ans, il se fonda 20 paroisses. On peut dire en gros, que le nombre des paroisses rurales devait être dans la suite et à partir des Carolingiens, multiplié *par cinq*.

La *villa* — au niveau de la commune d'aujourd'hui — ne possède que très exceptionnellement une église paroissiale. Il faudra attendre l'institution généralisée de la dîme, sous Charlemagne, pour que le nombre des paroisses rurales s'accroisse très rapidement.

Mais que se passe-t-il dans la paroisse du *vicus?* L'église du *vicus* est une succursale de celle de la *civitas*, où réside l'évêque. Elle a à sa tête un *sacerdos secundi ordinis* — un simple prêtre — tandis que le mot *sacerdos* tout court veut dire l'évêque. Le prêtre de paroisse a autour de lui un clergé, un diacre, un sous-diacre, des clercs inférieurs. Souvent, aussi un couvent de moines, un groupe de vierges consacrées au Seigneur. Le prêtre — nous dirons aujourd'hui le curé — prêche, célèbre la messe, baptise, quoi qu'en dire l'*Histoire* Martin - Fliche (IV, 581) selon laquelle « l'église épiscopale seule avait un baptistère », et qu'il faut corriger sur ce point. Mais le prêtre de paroisse doit envoyer à la *civitas* pour en rapporter le Saint-Chrême (comme de nos jours). Il ne peut non plus réconcilier les pécheurs et les hérétiques, sauf *in extremis*.

Les textes mentionnent fréquemment les visites épiscopales dans les paroisses des *vici*. Saint Martin visitait régulièrement son diocèse. Il mourut étant en visite pastorale à Candes. Le biographe de S. Germain d'Auxerre raconte sa visite à *Alesia*. Il y avait là un prêtre qui, en recevant les Ordres avait renoncé à user de la vie conjugale, mais qui gardait auprès de lui, au presbytère, sa femme, Nectariola. Ils vivaient comme frère et sœur et s'y étaient, selon la règle de l'Eglise, engagés solennellement. Il est dit que Nectariola glissa secrètement une couverture dans le lit de l'évêque, et qu'elle se servit, quelque temps après, de cette couverture sanctifiée, pour guérir un possédé, nommé Agrestius.

Dans la vie de S. Sidoine Apollinaire, il est souvent question aussi de ses visites aux paroisses, et au nombre de celles-ci on signale *Cantillensis ecclesia*, qui est aujourd'hui Chantelle-la-Vieille, au diocèse de Moulins.

Nous aimerions à connaître en détail la vie paroissiale dans les *vici*. Un point très important à signaler est le suivant : même lorsqu'il y a un oratoire dans un domaine de grand propriétaire ou *villa*, les prêtres et les diacres qui y célèbrent doivent se rendre *à la cité*, auprès de l'évêque, pour les principales fêtes de l'année : Noël, Pâques et Pentecôte, sous peine d'excommunication. De même les laïcs, ces jours-là, ne pouvaient assister aux offices qu'à *la paroisse*. En somme, cela serait comme si de nos jours, les fidèles devaient aller au canton et les clercs au chef-lieu du diocèse, en ces grands jours de fête ! L'obligation n'a été maintenue de nos jours que pour les oratoires strictement privés, selon les précisions contenues dans le code et les statuts diocésains.

Autre point très important : l'intensité de la vie liturgique, à la paroisse, est très grande. A la cathédrale, l'office public — ce que chaque prêtre aujourd'hui récite au bréviaire — *y compris l'office de nuit, est assuré régulièrement*. C'est ce qu'on appelle l'office nocturne des vigiles. Mais comme on ne pouvait demander pareil effort dans chaque paroisse, « seule la vigile dominicale est prescrite et encore dans les seules églises qui ont un archiprêtre », c'est-à-dire dans les *vici* ou *castra* ayant une certaine importance. On aimera, sans doute, avoir sur ce point la traduction du règlement établi par l'évêque d'Auxerre Aunarius vers 590 (il siégea de 561 à 605) :

— « Il établit que tous les dimanches, par tous les archiprêtres et abbés, soient célébrées les vigiles en leurs propres résidences, à savoir du jour saint de Pâques aux calendes d'octobre, du premier soir au lever du jour, et des calendes d'octobre à Noël, du chant du coq au matin, et de Noël à Pâques, de minuit (au jour). »

Donc, tous les samedis soirs, sans exception, on célébrait la vigile. Cette dernière devait être beau-

coup plus solennelle encore pour les très grandes fêtes, Noël, Pâques, la Pentecôte. Il y avait, en outre, des vigiles particulières à chaque paroisse, pour un saint honoré dans la paroisse. Grégoire de Tours raconte par exemple que dans sa jeunesse, vers 550, il avait assisté, avec sa mère, à la fête de saint Polycarpe qui était très solennellement célébrée au *vicus* de Riom en Auvergne. Il ne parle pas de la vigile, à vrai dire, mais il signale la lecture de la *Passio* du martyr, qui, selon toute vraisemblance, devait terminer les prières de la vigile. Ce fut après cette lecture que commença la messe solennelle.

On trouve de même, chez Sidoine Appollinaire, la description vivante d'une vigile, celle de S. Just, à Lyon, vers l'an 470.

C'étaient là de très belles fêtes, auxquelles les foules accouraient en masse. Nous retiendrons de ces détails, avec M. Griffe, que « rien ne montre mieux l'intensité de la vie liturgique de la paroisse rurale... »

V

Sermon à des anthropophages

Nos missionnaires d'Afrique ont parfois à faire des sermons encore plus sévères que ceux que nous trouvons, à l'époque mérovingienne, chez nous, en saint Césaire. Je trouve dans *Grands Lacs* de janvier 1954, le récit suivant d'un *sermon adressé à des anthropophages*.

Il s'agit du P. H. Meens, Montfortain, et la chose se passe dans la montagne, à quatre heures de marche de la mission de Néno. Haut perché sur les sommets, se trouve un village, appelé Kunjiwa. Là se passaient des faits extrêmement graves. Un certain nombre de païens anthropophages, et restés tels en dépit de la rigueur des répressions légales, empoisonnaient secrètement des enfants de 10 à 12 ans ; c'étaient régulièrement des enfants catholiques. Puis, pendant la nuit, le petit cadavre était retiré de la sépulture, coupé en morceaux et mangé !

Et cependant la réputation de « mangeur de cadavres » est devenu la plus méprisée qui puisse être dans la population. C'est pourquoi jamais un Noir ne passe le soir, et encore moins la nuit, à proximité d'un cimetière. Mais justement à cause de cette coutume, les anthropophages sont sûrs de n'être pas dérangés la nuit.

— « On prétend, dit notre récit, que quiconque a goûté de la chair humaine ne peut plus s'en passer. Quand sa provision est épuisée, l'anthropophage va quêter ailleurs son mets de prédilection, ou plus exactement l'emprunter, car il devra restituer une portion égale à celle qu'il emporte. »

Dans le village de Kunjiwa, il était mort, en un an, douze enfants catholiques. Or, le village, situé dans la région la plus saine du Nyassaland, en un pays où les sources sont pures comme le cristal, et l'air frais et vivifiant, ne pouvait comporter une mortalité aussi élevée. Les chrétiens de Kunjiwa avaient depuis longtemps compris ce qui leur arrivait et ils étaient dans les transes.

— « Père, firent-ils dire au missionnaire, ne pouvez-vous nous venir en aide ? Nous avons tellement peur ! Tous les catholiques parlent de quitter le village. Père, faites quelque chose pour nous... »

Comment résister à une telle supplication ? Le missionnaire prend donc sa résolution et ses dispositions. Il veut frapper un grand coup, mais il estime nécessaire de ne pas manquer son effet ! Il fait donc dire qu'il viendra tel jour :

— « Tout le village, annonce-t-il, doit être présent. Aucune exception n'est permise. Le Père a de grandes nouvelles à vous annoncer. Venez tous sans faute. »

Les catholiques, à cette nouvelles, se réjouissent. Ils ont fort bien compris et se disent entre eux : « Enfin, les mangeurs de cadavres vont avoir leur tour !... » Au jour indiqué, le Père est là. Au coucher du soleil, les habitants arrivent, les chrétiens d'abord, puis un grand nombre de païens. Le père a dressé une petite table, sur laquelle s'étale son registre de baptêmes et de décès. Auprès du registre il a placé une bouteille au contenu mystérieux.

Et voici, tel qu'il le donne lui-même, le sermon qu'il adresse à son auditoire passionnément attentif :

— « Je vous ai convoqués pour vous avertir que le village de Kunjiwa est en train de mourir. C'est la faute des mangeurs de cadavres. Car il y a, ici-même, dans cette chapelle, des êtres qui ne méritent pas même le nom d'hommes ! Ces êtres infâmes mangent les cadavres des petits enfants. Et ces barbares ne laissent pas les morts reposer en paix dans leur tombeau.

« Dans ce village coulent plus de larmes maternelles que dans quatre autres réunis. Et pourquoi ces larmes des mères ? Parce qu'il y a, au milieu de vous, ici-même, plusieurs meurtriers. S'ils ne cessent pas immédiatement leur œuvre diabolique, ils seront punis par le Grand Esprit !

« Ecoutez ! Voici les noms des enfants assassinés : Olivia, 10 ans, père et mère catholiques ; — Flora, 12 ans, père et mère catholiques ; — Marcello, 9 ans, père et mère catholiques !... »

A ce moment les regards du missionnaire rencontrent le visage d'une jeune maman. C'est la mère d'Olivia qu'il vient de nommer : de grosses larmes coulent sur ses joues ! Un tel spectacle donne au père une véhémence irrésistible. Il apostrophe les anthropophages, il affirme que leurs crimes seront étalés au grand jour. Une sorte de terreur descend sur l'assistance. Nul ne bouge, nul n'ose lever les yeux. Et, poursuivant son sermon, le Père fait descendre les misérables en enfer. Il les y fait griller quelques instants !

L'émotion est à son comble. Puis il conclut :

— « Evidemment, à tout péché miséricorde ! Il y a encore moyen de se sauver, mais à une condition : ne plus jamais commettre de meurtre ! Ne plus jamais manger de chair humaine !... »

« Mères catholiques ! Apportez vos enfants, je vais les bénir au nom du grand Ami des enfants : *Jésus* !... »

A ces mots, toutes les mamans s'avancent. On lit une ardente supplication dans leurs yeux : le cœur des mères est partout le même, c'est le Créateur qui a fait cette merveille : l'amour maternel ! Mais alors, le père fait appel à sa mystérieuse bouteille. Elle ne contient que de l'eau potable, mélangée à un colorant inoffensif. Mais, pour les Noirs elle est quelque chose de redoutable.

— « Désormais, dit le père, chaque fois qu'il y aura un décès, ici, l'instituteur aspergera le cadavre au moyen de cette « médecine ». Si, après cela, quelqu'un

veut manger de la chair humaine, ainsi aspergée, libre à lui. Mais il sera seul responsable des conséquences de son acte... »

La partie est gagnée. Par la suite, plusieurs chrétiens vinrent de la part des anthropophages demander si ceux-ci pourraient être baptisés, et si leurs péchés leur seraient remis. Un autre demanda même si au jugement dernier, dans la vallée de Josaphat il aurait un morceau de chair humaine entre les dents ! Le missionnaire répondit par l'intermédiaire des mêmes messagers que le baptême efface tous les péchés sans exception, mais qu'il exige un changement total de vie, et qu'il faut paraître au Jugement dernier en état de grâce !

Dans les deux années suivantes, il n'y eut que trois décès d'enfants. Les catholiques n'avaient pas attendu pour exprimer leur gratitude au missionnaire :

— « Père, nous sommes heureux ! Nous vous sommes reconnaissants de votre bonté ! Merci au nom de notre famille, merci au nom de nos chers enfants ! Maintenant nous sommes de nouveau vraiment heureux ! Vous nous avez si bien aidés ! Père, tous, nous vous disons merci, un très grand merci !... »

Ainsi avance, à pas lents, la civilisation chrétienne, en pays païen !

VI

Enfance de Castelnau

Le 18 mars 1944 mourait le général de Castelnau, à l'âge de 92 ans et trois mois. A l'occasion de ce dixième anniversaire de la mort du grand chrétien que fut le général, G. Bernoville lui consacre dans les *Etudes* de janvier 1954, un bel article intitulé : *Les Enfances Castelnau.*

Nous sommes ici, tout à l'inverse du paragraphe précédent, à la fine pointe d'une vieille civilisation chrétienne, c'est-à-dire dans ce que nous appelons, d'un nom savoureux et aimé, « la vieille France » !

— « Je ne sais personnalité, dit M. Bernoville, qui, plus que celle du général de Castelnau, ait authentiquement incarné la vieille France, les caractéristiques du terroir, les traits, souvent contractés des aïeux. »

Les de Curières apparaissent dans l'histoire en 1205. Ils sont les vassaux du comte de Poitiers et Toulouse. On en compte à la septième croisade, avec S. Louis. Ils se succèdent régulièrement jusqu'à ce Géréon de Curières, baron de Castelnau, qui fréquente le palais de Versailles. Tous soldats magnifiques, tous plus riches de gloire et d'honneur que de biens terrestres. Le fief des Curières est le château-fort de Ste-Eulalie d'Olt, à 25 km d'Espalion.

Chose étonnante, de 1450 à la seconde moitié du XVII^e^ s, seul l'héritier du nom a contracté mariage. Tous les autres enfants sont entrés en cléricature, ou dans l'armée.

Le père du futur général Edouard de Castelnau, Michel, est inscrit au barreau de St-Affrique. Il a épousé Léonie Barthe. Le jeune ménage s'installe au logis des Barthe, rue Cazes. Là naîtront Léonce, Clément, puis, le 24 décembre 1851, Noël-Marie-Joseph-Edouard, celui que nous célébrons.

Michel annonce à son père la nouvelle de cette dernière naissance. Mais son père est en prison, à Espalion, pour dettes !... Qu'importe, il garde le sourire. Il répond à la lettre de son fils, en lui disant qu'il est accablé de visites et qu'il tient salon ouvert tous les jours. Visites souvent arrosées de bonnes bouteilles — apportées, cela va sans dire, par les visiteurs !

Le ménage de Michel de Castelnau n'est pas riche non plus. Michel ne plaide que les causes justes, et quand il plaide, il ne demande jamais d'honoraires ! Certains de ses clients en prennent à leur aise. C'est dans la maison Barthe, sous le regard du grand-père Barthe, des trois oncles Barthe, tous trois prêtres, tous trois très dignes, très austères, très instruits, un peu grognons, que le jeune Edouard grandit, avec ses frères aînés. Tous ces enfants sont du reste turbulents, pétulants, impétueux, belliqueux, se chamaillant sans cesse, en dépit des réprimandes, des objurgations, des punitions. Leur père est là pour empêcher que l'on n'étouffe cette ardeur de vivre qui est en eux. Les études se font chez les jésuites du collège St-Gabriel. Si, dans la suite, on appelle le général de Castelnau le « capucin botté », c'est pure invention ; il aurait été plutôt le « jésuite botté ». Il n'a jamais renié ses maîtres, pas plus que Foch. Il les retrouvera à la rue des Postes, avant d'entrer à St-Cyr. Il leur devra toute sa culture humaniste, toute sa formation intellectuelle, étant bien entendu que, chez eux, s'épanouissait aussi cette foi robuste et simple qu'il avait dans le sang et que les oncles Barthe avaient amoureusement cultivée.

Plus que le temps des études, les jours bénis entre tous étaient ceux que cette jeunesse passait à Murasson, pendant les vacances, dans la propriété du grand-père Barthe. Alors on s'en donnait à cœur joie. On était au paradis :

— « Rude paradis, fait d'un plateau sans arbres, hérissé de sommets atteignant parfois mille mètres, ou raviné de gorges profondes. Il s'offre nu, désolé, à la dictature du soleil et bien chétifs sont les cours d'eau qui, à la cote de 400 mètres, cascadent parmi les roches. »

Mais pour ces garçons, c'est le terrain des ébats, ce sont les pêches aux écrevisses, les parties de chasse d'où l'on rapporte assez de gibier pour garnir le garde-manger de la maison, ce qui, en ce pays presque stérile, n'est pas un mince avantage ! Edouard est le plus jeune. Il porte le carnier des aînés. Mais il les suit partout. Il est agile, il est infatigable, imbattable à la marche. Et il est toujours gai. On l'a surnommé Merlou, parce qu'il siffle comme un merle ou encore Fanfan, parce qu'il est aussi insouciant que Fanfan la Tulipe. Le blason des Castelnau porte la devise : *Currens post gloriam semper !* Plus tard, en effet, il courra après la gloire. Pour l'instant, « Edouard court après le lièvre et le perdreau ». Il gardera toute sa vie ce nom de Murasson au plus profond du cœur, et il sonnera, ce nom, avec l'allégresse des cloches pascales. Il aura aussi la hantise du petit vin blanc dont on arrosait le repas de chasse : un « Alicante de Murasson », qui est une manière de soleil liquide.

Il a grandi cependant. Il est à l'âge où il faut choisir une carrière. Les oncles prêtres, eux, ont déjà choisi : Léonce sera prêtre ; Clément, méde-

cin ; Edouard, notaire. Mais le père entend que ses fils soient libres de suivre leurs inclinations. Edouard invité à dire sa pensée, déclare qu'il sera marin, comme l'ancêtre Xavier de Curières, mort en 1783, à la veille d'être nommé chef d'escadre. Il ira donc à la rue des Postes, à Paris, préparer le *Borda*.

Pas du tout, les circonstances conduisent à une décision différente. Edouard entrera à St-Cyr, à la grande réprobation des oncles, qui estiment que l'armée, c'est la perdition de l'âme ! Le mécontentement des oncles est si grand, qu'Edouard ne pourra passer ses vacances de Pâques 1870 à St-Affrique. Il est, en effet, entré à St-Cyr en 1869. Il n'a pas fini sa première année, lorsque la guerre éclate en août 1870. Les anciens quittent immédiatement l'école. Lui-même est nommé sous-lieutenant le 14 août 1870 et envoyé au 31e régiment d'infanterie à Bordeaux. A Bordeaux ! songez donc ! Il piaffe d'impatience. Ce n'est pas Bordeaux qu'il lui faut, c'est le champ de bataille, c'est le front. Mais les nouvelles du front sont tristes, bientôt même lamentables : partout et à tous les échelons, le désordre, l'indiscipline. Enfin, Edouard de Castelnau est envoyé au 36e de marche, à Orléans. Il n'a pas dix-neuf ans, et il fait comme lieutenant-capitaine, puis comme capitaine adjudant-major, les deux campagnes de la Loire. Et il les fait à merveille. Ses chefs n'ont que le mérite

« de distinguer sa valeur, son sûr coup d'œil, sa volonté imbrisable, son mépris de la fatigue et du danger. »

D'un mot, il est « le soldat-né ». Et quel entrain ! Ses lettres n'ont rien du saule pleureur. En voici le ton :

— « Je fais cinquante kilomètres par jour et j'ai le cœur content tout de même. Je ris et je chasse à tout moment. »

Voilà ce qu'il écrit à ses parents. C'est alors que l'on mesure le bienfait des vacances à Murasson. Certes, il a le cœur brisé par les malheurs de la patrie, mais il a foi dans la Providence. Il croit à l'avenir de la France. Il sait, il croit que la revanche viendra à son heure, et il espère y prendre part. Cette grâce, nous le savons, devait lui être accordée ! Les oncles Barthe ont fait la paix avec leur jeune héros. Edouard est entré dans sa voie. Il n'en sortira plus. A vingt ans, il a déjà fait ses preuves. Ses enfances sont terminées. Il aura encore plus de 72 ans de bons services et le nom de ses ancêtres trouvera, dans sa carrière, un lustre plus éclatant que jamais !

VII

S. Jean Népomucène

C'est dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique* de Louvain (n° 3-4 de 1953), que je trouve, sous la signature de P. de Vooght un article intitulé *Jean de Pomuk*. Jean de Pomuk n'est autre que Jean Népomucène. Et comme tout le monde sait, ou doit savoir, qu'il y a depuis des années de graves discussions au sujet de la vie et de mort de ce saint, on est curieux de savoir ce que notre auteur en dit.

L'objet de la discussion ? En deux mots, le voici : en 1729, le pape Benoît XIII canonise S. Jean Népomucène, comme étant l'objet d'un culte immémorial. Jean Népomucène, en effet, était mort en 1393, soit 336 ans auparavant. On disait de lui, et le Martyrologe romain le dit encore au 16 mai, qu'il avait été martyrisé et jeté dans la Moldau, pour avoir refusé de dévoiler au roi Wenceslas ce que la reine lui avait dit en confession. Il fut donc honoré comme le « martyr du secret de la confession ». Mais il arriva qu'en 1752, par pur hasard, on découvrit aux archives du Vatican les *Acta in Curia Romana Johannis a Genzenstein*, dans lesquels les circonstances de la mort de Jean de Pomuk, vicaire général dudit Jean de Genzenstein, étaient rapportées intégralement et de première main. Du coup, le fait du titre de Jean de Pomuk comme confesseur de la reine, le fait de son refus de révéler le secret de la confession, le fait d'être mort pour ce refus, étaient rejetés au domaine de la légende.

La chose était tellement inattendue et fâcheuse que l'on essaya de la présenter autrement. On imagina un autre Jean de Nepomuk, qui, lui, aurait été bel et bien mis à mort pour le secret de la confession, mais 10 ans plus tôt que le second, soit en 1383. Dom Baudot a adopté cette solution, dans le *Dictionnaire pratique des Connaissances religieuses*. Mais déjà dans les *Vies des Saints*, publiées, après dom Baudot, par les Bénédictins de Paris, au 16 mai, cette solution est nettement rejetée. Il n'y a eu qu'un seul Jean de Pomuk. Et il ne fut jamais confesseur de la reine. Il a bien été mis à mort et jeté dans la Moldau, le 20 mars 1393, mais ce fut pour un tout autre motif, comme on va le voir.

Notre article étudie à fond, en effet, le document signalé plus haut : *Acta in Curia romana*. Il s'agit d'un très long rapport fait à la Curie romaine, par Jean de Jenstein, archevêque de Prague. Ce rapport contient 37 articles. L'affaire de Pomuk n'y occupe qu'une place très médiocre. L'archevêque n'a pas l'air d'attacher autrement d'importance à la mort de son vicaire général. Le document entier n'est autre chose que l'exposé fastidieux, terre-à-terre, de griefs de l'archevêque contre le roi Wenceslas de Bohême. Ce roi, qui fut aussi empereur d'Allemagne, ne fut sûrement pas un personnage très intéressant. Il était ami de la boisson et de la bonne chère, sujet à de violents accès de colère, surtout — on peut bien le penser — quand il n'était pas de sang-froid, c'est-à-dire quand il avait trop bu.

Mais l'archevêque s'étend avec une minutie déplorable sur les dommages et dégâts qu'il a subis de la part du souverain. Il détaille les sommes qui lui sont dues. Il fait le décompte des *groschen*, c'est-à-dire des écus dont il été frustré. Il y a de vieilles dettes. Il y en a de plus récentes. Mais d'un bout à l'autre, les récriminations restent sur ce plan.

— « Encore une fois, dit notre article, nous sommes surpris. Surpris et peinés. Le conflit d'autorité qui met aux prises l'archevêque et le roi est avant tout, hélas ! une lutte pour des intérêts d'ordre matériel. Et quelle âpreté y met ce prélat dont le biographe vante le détachement ! Nous pensions peut-être, un peu naïvement, trouver dans l'écrit de Jenstein une sorte d'instance en canonisation, introduite devant la cour de Rome, en faveur de Jean de Pomuk ? Détrompons-nous. Nous avons plutôt devant les yeux les revendi-

cations rageuses d'un grand capitaliste qui défend son patrimoine *unguibus et rostro.* »

Mais enfin, que dit ce document de Jean de Pomuk et de sa mort ? En parle-t-il et comment ?

Oui, il en parle. Il y consacre 3 articles sur les 37 du rapport à la Curie. Et il traite la chose comme un fait-divers quelconque, sans y attacher plus d'importance qu'aux dettes contractées par le roi envers l'archevêque et non payées par lui.

L'affaire de Pomuk fut la suivante. Il y avait une abbaye, dont l'abbé vint à mourir : celle de Kladruby. Le roi veut la donner à un évêque qui réside à sa cour et qui est son favori. Mais les moines de l'abbaye en nomment un autre et l'archevêque, Jenstein, confirme cet autre sans retard ! Naturellement, le roi entre dans une colère indescriptible. L'*Officialis* et le *Vicarius* de l'archevêque s'enfuient de la Cour et se réfugient auprès de leur maître, à Rudnitz. Là ils sont en sûreté derrière les murs du château épiscopal !

Le roi, revenu à plus de calme, invite l'archevêque à une rencontre conciliatrice. L'affaire est en voie de s'arranger. On est sur le point de signer la paix, lorsqu'un coup de théâtre se produit. Avec un ivrogne, on peut s'attendre à tout. Wenceslas retombe dans une colère terrible, nous ne savons pourquoi. Lui non plus, sans doute. Il se répand en injures, blasphèmes, menaces. Il veut savoir qui ont été les conseillers de l'archevêque, en la circonstance. Il se porte sur le chapitre des chanoines, frappe jusqu'au sang, du pommeau de son épée, le malheureux doyen, Bohuslav. Puis il fait arrêter un certain nombre des bons chanoines, et dans le nombre Jean de Pomuk, vicaire-général ; il les soumet tous à la torture, pour leur faire avouer la part qu'ils ont prise dans l'affaire. Il s'oublie jusqu'à frapper de sa propre main Puchnik et Pomuk. Il va même jusqu'à leur appliquer, sur tout le corps, une torche allumée, tout en proférant injures et menaces.

Soudain, il s'apaise. « Est-ce fatigue ? » demande l'auteur de notre article. A en juger par les alternatives continuelles de ce genre que l'on trouve dans les manières d'agir de Wenceslas, cela vient tout simplement de ce qu'il avait « cuvé son vin ». Revenu de son ivresse, il n'est pas plus mauvais qu'un autre !

Notons, pour ceux qui ne l'auraient pas remarqué que ce Wenceslas est le même qui sera présent au Concile de Constance, où Jean Huss sera brûlé.

Revenu donc de sa colère, Wenceslas a honte de sa violence. Il fait jurer à ses victimes de ne pas révéler ce qui vient de se passer et il les rend toutes à la liberté. Mais Jean de Pomuk a plus souffert ou moins bien résisté que les autres. Il respire à peine. Il est couvert de blessures et brûlé par tout le corps ! Il n'a aucune chance de survivre. Le souverain épouvanté de ce témoin gênant de sa colère, n'a plus qu'un désir, c'est de s'en débarrasser, de le faire disparaître. Et cela s'exécute la nuit même. La Moldau n'est pas loin. Un soldat fait du malheureux Pomuk un paquet ficelé, *ad instar rotæ*, dit le rapport de Jenstein, c'est-à-dire que le corps — presque un cadavre déjà — est roulé sur lui-même, chargé sur les épaules d'un gaillard vigoureux, bâillonné pour qu'il ne puisse crier, et précipité, en pleine nuit, du haut du pont dans le fleuve ?

Evidemment, on pourra toujours faire de Jean de Pomuk une victime des libertés ecclésiastiques.

Mais il reste ceci : 1° n'y a eu qu'un Jean Népomucène, et non deux ; 2° il n'a pas été confesseur de la reine ; 3° il a été victime d'un ivrogne en colère, qui s'est repenti après coup de sa violence ; 4 il est difficile de dire que cet ivrogne a voulu le mettre à mort en haine de la foi ; 5° la légende mise en circulation par le chroniqueur Thomas Ebendorfer de Hasselbach, en 1433, sur rumeurs qui circulaient à Prague, est sans aucune valeur historique.

VIII

Aux origines du Schisme janséniste

C'est encore à la même Revue, tout de suite après l'article sur Jean de Pomuk, que j'emprunte les détails qui vont suivre, avec ce titre : *Lumières nouvelles sur les origines du schisme janséniste aux Pays-Bas*, par L. Jadin.

Toute une série de savants se sont attachés a la publication des sources concernant cette question : J. Cornelissen, en 1932, R. Prost, en 1941 et depuis 1947 le R. P. Polman, O.F.M., maître en théologie de Louvain. Il s'agit d'éclairer les années qui vont de 1686, date de la mort de Neercassel, Vicaire apostolique aux Pays-Bas, à la mort de Jean van Bijlevelt, dernier Vicaire apostolique, en 1727.

Le travail est loin d'être achevé. On ne parle ici que de Codde, le premier « déviationniste » et le premier auteur du schisme janséniste d'Utrecht.

Neercassel, évêque titulaire de Castorie et vicaire apostolique de Hollande, était mort le 6 juin 1686. Il était rigoriste sinon janséniste. On peut en dire autant des « vicariats » ou pseudo-chapitres de Harleem et d'Utrecht. Ils étaient surtout très hostiles aux réguliers, notamment aux jésuites et décidés à exiger du Saint-Siège la nomination de l'un des leurs comme vicaire apostolique. Ils proposèrent Hugo-François van Heussen. Mais les rapports de l'internonce de Bruxelles firent repousser ce candidat. Les internonces Tanara, puis Davia mirent ensuite la Curie en garde contre Codde, qu'ils donnaient comme dépendant de Huygens et des jansénistes français connus : Arnauld et Quesnel. De telles relations suffisaient, en effet, à faire de lui un suspect. Et pourtant, Quesnel avait à Rome des amis : du Vaucel, et surtout Casoni, secrétaire du pape Innocent XI. Après des intrigues diverses, et en dépit des objections nombreuses présentées à la Congrégation de la Propagande, Codde fut nommé le 20 septembre 1688. Les raisons de cette fatale nomination sont au nombre de deux : 1° les vœux du clergé local ; 2° l'assurance d'un bon accueil de la nomination auprès du pouvoir civil. Codde fut promu archevêque de Sébaste. On aurait dû exiger de lui la signature du formulaire anti-janséniste, comme le suggéraient les catholiques. Mais, lors de la cérémonie du sacre, qui eut lieu à Bruxelles, le 6 février 1689 Codde réussit à esquiver cette signature sous prétexte qu'elle n'était exigible qu'en France !

Dès son entrée en fonction, Codde manifesta son aversion pour les religieux étrangers, exerçant leur

ministère en Hollande. A l'en croire, ils compromettaient la tolérance relative des autorités calvinistes officielles, ils détournaient les fidèles des églises des prêtres séculiers, réputés trop rigoristes. Conflit de chapelles ! Conflit acharné cependant.

Codde est dénoncé à l'internonce. Il se justifie le 28 octobre 1694 et le pape admet sa justification, par bref du 28 janvier 1695. A partir de ce moment, la petite guerre ne cesse plus. Codde attaque les missions des jésuites. Un *Breve Memoriale* est dirigé contre lui, en 1697. Il parvient encore à se justifier. Sa thèse est qu'il y a sans doute des rigoristes en Hollande, mais pas de jansénistes. Mais les critiques continuent, les plaintes affluent en cour de Rome. Finalement, la Congrégation de la Propagande, par décision du 25 septembre 1699 — donc dix ans après son entrée en fonctions — appelle Codde à Rome pour se justifier.

Il fait des objections, il retarde son voyage. Mais la menace de suspense prononcée par l'internonce de Bruxelles l'oblige à partir. Il n'admet cependant pas de laisser l'administration du vicariat à Théodore de Cock, désigné par l'internonce, et il la laisse à quatre provicaires, ses intimes. En octobre 1700, il passe à Bruxelles, et il est accompagné par Steenhoven qui sera le premier archevêque schismatique d'Utrecht, un peu plus tard. Il arrive à Rome en décembre, peu après l'accession au trône pontifical du cardinal Albani, qui l'avait toujours défendu, et porte le nom de Clément XI. Chose étrange, Clément XI, qui sera l'auteur de la célèbre Bulle *Unigenitus*, et le grand adversaire du jansénisme, se montre indulgent, tout au moins hésitant à l'égard de Codde. Celui-ci est soumis à une commission cardinalice qui l'interroge de mai à juin 1701. En août, arrive une supplique signée par 303 prêtres, grâce à des pressions exercées par les provicaires de Codde. Mais Fabroni présente au pape un rapport défavorable sur les réponses de Codde à la commission cardinalice. On lui reproche son refus de diffuser les condamnations contre le jansénisme et de signer le formulaire. Les cardinaux proposent donc de retenir Codde à Rome où il jouit des faveurs personnelles du pape, qui le traite à merveille, et de désigner Thédore de Cock comme provicaire de Hollande. Un pas de plus est fait, le 7 mai 1702, date où Codde est suspendu et de Cock nommé Vicaire apostolique à sa place. Codde toutefois, averti dès le 6 juillet, par des lettres de Hollande, n'est avisé officiellement de sa suspense que le 16 juillet 1702.

L'affaire n'était pas finie. Les provicaires et les deux pseudo-chapitres refusèrent de reconnaître de Cock et en appelèrent au pape, dès le 16 juin, car les Bulles de nomination de Cock avaient été remises par l'internonce de Bruxelles, au début de juin 1702. De plus, à l'instigation des opposants, les autorités civiles affichèrent un placard daté du 17 août, par lequel on interdisait à Cock d'exercer ses pouvoirs sur le territoire hollandais. Informée de tout cela, la Congrégation estima, le 11 janvier 1703, qu'il ne fallait pas renvoyer Codde en Hollande, mais au contraire maintenir la nomination de de Cock. En février 1703, donc, Clément XI proclama que les prétendus chapitres de Haarlem et d'Utrecht n'avaient aucun droit en la matière et leur interdit tout acte de juridiction. Les provicaires répliquèrent en présentant Codde comme victime de l'Inquisition, alors que le pape lui donnait chevaux et carrosse, le faisait soigner par son propre médecin, et lui envoyait vivres et provisions de sa propre table ! Le 22 février, les Etats-Généraux de Hollande sommaient Cock de recommander au pape le retour de Codde. De Cock laissait craindre un schisme parmi les réfractaires. La cour de Rome, pour le bien de la paix, renvoya Codde, mais sans lui rendre sa juridiction, naturellement. Il arriva à La Haye, le 2 juillet 1703. De Cock cependant avait dénoncé à Rome les intrigues, appuyées par des « pots-de-vin », des réfractaires contre lui. Le secret de cette correspondance fut trahi et de Cock fut menacé d'arrestation. Il n'échappa que par miracle, le 29 juin 1703, en se réfugiant sur un toit à Leyde, pendant que quarante policiers cernaient la maison. Il réussit à passer en territoire palatin, sans cesser d'être en butte aux persécutions jansénistes. Lors de son rapport d'août 1704, il déclarait qu'il y avait, dans le Vicariat, en tout, 463 prêtres. Parmi les séculiers, 164 prêtres obéissants, 168 réfractaires, la plupart des réguliers, obéissants. En 1705, il compte 192 prêtres pour lui, et 131 pour Codde. Mais la Propagande estime que de Cock ne peut plus régir le vicariat. L'internonce fait nommer à sa place G. Potcamp. Mais il avait été trompé, et Potcamp, qui se prétendait libre envers tous les partis, était plutôt avec Codde. Le schisme désormais était en route. On peut dire que Codde en a été l'initiateur. Il a retardé de plus d'un siècle l'émancipation des catholiques en Hollande et le rétablissement de la hiérarchie.

IX

L'Election de Félix Faure (1895)

Plus d'un Français a éprouvé un sentiment de gêne, au cours de la semaine mémorable où les scrutins pour l'élection d'un président de la République se déroulaient vainement à Versailles. C'est ce sentiment qui a fait écrire à Thierry Maulnier quelques pages, assez dures pour nos représentants, qui ont paru en tête de la revue *Hommes et Mondes* de janvier 1954, sous le titre « *Versailles humilié* » [5]. Ces pages furent livrées à l'impression avant l'élection — heureuse et bien accueillie — de M. René Coty. Il n'en est que plus curieux de constater que la même revue donnait après le réquisitoire de M. Maulnier, un extrait inédit des *Mémoires* intimes de Félix Faure, sous ce titre : *Mon élection à la Présidence*, comme si on avait pu prévoir que le successeur de M. Auriol serait, lui aussi, comme Félix Faure, député du Havre, et originaire de cette ville.

A mon tour, je voudrais non pas résumer les confidences de Félix Faure — chose malaisée — mais accrocher à ces confidences un récit plus large des circonstances de son arrivée à la Présidence de la République.

Le 24 juin 1894, le Président Sadi Carnot était venu à Lyon, pour inaugurer une exposition. Il se rendait, vers 9 h. du soir, au Grand-Théâtre, par la rue de la République, quand il fut frappé, dans

[5] Même note, du reste, dans toutes les Revues françaises ou étrangères.

son landau, d'un coup de poignard. Trois heures plus tard, il expirait à la préfecture, après avoir reçu la visite suprême de l'archevêque, le cardinal Coullié.

Dès le **27 juin**, il était remplacé à la Présidence par Casimir-Périer, élu à Versailles, au premier tour, par 451 voix contre 195 à Brisson, le candidat le plus favorisé après lui.

Dans le premier message qu'il avait adressé aux Chambres, le 3 juillet, Casimir-Périer, fidèle à la tradition paternelle, avait traduit son idéal d'un pouvoir *fort*, en des termes un peu voilés, mais qui avaient suffi à exciter la colère des gauches et à mettre en émoi même des modérés qui s'étaient fait de la « *liberté démocratique* » une sorte de religion politique. A partir de ce moment, les gauches ne cessèrent plus de harceler le Président et de désigner ce grand capitaliste, principal actionnaire des mines d'Anzin et possesseur d'un château princier à Pont-sur-Seine, à la haine des « prolétaires ». Millerand, dans la *Petite République*, Albert Goullé, dans le même journal, intitulaient des articles : *L'Ennemi*, — *la Chaise percée*, — et ces articles étaient si violents que le second valut à son auteur 2 mois de prison, malgré la plaidoirie de Viviani. Le 20 septembre 1894 Gérault-Richard redoublait, dans *Le Chambard*, par un article qui débutait par ces lignes :

— « Casimir-Périer a raison de haïr le peuple. Rarement il aura fait un placement aussi avantageux car sa haine lui est rendue au centuple. Cela ne peut que flatter les instincts ataviques d'un petit-fils d'usurier. »

Gérault-Richard fut, comme il l'avait sans doute désiré, déféré à la Cour d'Assise de la Seine, le 5 novembre. Il obtint d'être défendu par Jean Jaurès, bien que celui-ci ne fût ni avoué, ni avocat, mais ancien professeur de philosophie. Jaurès profita de la circonstance pour faire, une fois de plus, le procès de la société bourgeoise, tout en se livrant à des attaques injurieuses contre les Périer et l'origine de leur fortune :

— « Oui, MM. les jurés, dit-il, c'est la loi souveraine de l'histoire : il faut que tout régime ait son symbole et son signe visible, par où se traduit et éclate son âme. On a voulu faire la République des grands manieurs d'argent et des grands usuriers ; eh bien ! le domaine où réside le Président de la République, où il convoque les ministres et signe les décrets — Pont-sur-Seine, — le domaine d'où il promulgue les lois et où il reçoit, au nom de la France, les représentants des peuples, c'est une terre d'usure, et lorsque la République française touche ce sol, c'est un esprit d'usure qui monte en elle !

« Je vous l'avoue, *j'aimais mieux pour notre pays les maisons de débauche où agonisait la vieille monarchie de l'ancien Régime, que la maison louche de banque et d'usure, où agonise l'honneur de la République bourgeoise !* »

Il était difficile d'être plus cruel et plus cinglant pour le premier magistrat du pays. Gérault-Richard fut bien condamné à un an de prison et 3.000 fr. d'amende — ce qui était une somme alors. Mais le discours de Jaurès fut tiré en brochure et répandu à profusion dans le pays. Une vacance s'étant produite à Paris, Gérault-Richard fut choisi comme candidat à la députation, étant encore en prison. Et il fut élu. C'était au début de 1895. Coup sur coup, Casimir-Périer voyait se produire des faits qui semblaient le viser et l'atteindre. La Chambre élisait comme Président son rival Brisson et renversait, le 14 janvier, le ministère Dupuy. Le lendemain, 15 janvier 1895, Casimir-Périer démissionnait, par un message où il exprimait sa lassitude et son dégoût :

— « La Présidence de la République, disait-il, dépourvue de moyens d'action et de contrôle, ne peut puiser que dans la confiance de la nation la force morale sans laquelle elle n'est rien... On a réussi à égarer l'opinion publique. Depuis six mois, se poursuit une campagne de diffamation et d'injures contre l'armée, la magistrature, le parlement, le chef irresponsable de l'Etat ; et cette liberté de souffler les haines sociales continue à être appelée la liberté de penser... Je ne me résigne pas à comparer le poids des responsabilités morales qui pèsent sur moi et l'impuissance à laquelle je suis condamné. »

C'est à ce point précis que commencent les extraits du « Journal » intime de Félix Faure. Il était alors ministre de la marine. Il raconte comment il fut consulté par Casimir-Périer au sujet de sa démission, comment il combattit cette résolution, mais en vain, comment il recula d'épouvante, quand on parla de lui comme d'un candidat possible à la Présidence, et consulta anxieusement sa femme, sa fille Lucie (future M^me^ Goyau) et son gendre, René Berge.

Il s'enfuit au bois de Boulogne, pour esquiver les visites. Mais il réfléchit. Il vit clairement que s'il se présentait, il avait les plus grandes chances d'être élu, et que, s'il refusait d'être candidat, il laissait la route ouverte à Brisson ! Or, Brisson, c'était la franc-maçonnerie, c'était l'anticléricalisme, c'était la lutte religieuse, la division du pays, une ombre et une menace sur l'alliance franco-russe. Son texte ici est intéressant :

— « A tort ou à raison, écrit-il, — à tort certainement, M. Brisson effrayait les Chancelleries étrangères. Quelques-uns de nos ambassadeurs avec qui je m'étais entretenu au moment de l'élection de M. Casimir-Périer, m'avaient affirmé qu'ils n'eussent pas gardé leur poste si M. Brisson avait été élu. On craignait que M. Brisson ne soit trop empressé vis-à-vis des radicaux, qu'il ne se conforme pas à la règle constitutionnelle. Ses opinions sur les choses de conscience, les propositions qu'il avait déposées sur le droit d'accroissement, les associations, ses votes pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc., etc., font de lui pour les étrangers, un sectaire qui, s'il était à la tête de la Présidence de la République favoriserait une politique de persécution et entraverait la résistance parlementaire à cette politique. L'élection de M. Brisson constuait donc, aux yeux de tous les Républicains modérés, un véritable danger pour la France. »

Dans ces conditions, et malgré la certitude qu'il avait d'être, lui aussi, traîné dans la boue par les publicistes de gauche et d'extrême-gauche, Félix Faure estima qu'il était de son devoir de barrer la route à Brisson et de faire acte de candidature. L'élection eut lieu, en effet, à Versailles, le 17 janvier 1895. Henri Brisson, président de la Chambre, était le candidat des gauches de toute nuance. Contre lui, au premier tour, il y eut Waldeck-Rousseau et Félix Faure. Le scrutin donna 338 voix à Brisson, et 244 à Félix Faure, tandis que Waldeck-Rousseau n'obtenait que 184 suffrages. Les modérés étaient cependant, dès lors, sûrs de la victoire, à la seule condition d'être disciplinés. Waldeck-

Rousseau le comprit et s'inclina de bonne grâce, devant son concurrent. Au second tour, Félix Faure, resté seul contre Brisson le battait à 69 voix de majorité, par 430 voix contre 361. Les royalistes s'étaient divisés : 25 des plus huppés avaient voté pour Brisson, en vertu de la politique « du pire », et les 45 autres avaient donné leurs voix à Félix Faure. Selon le mot de Bainville :

— « La République des gens très bien avait donné des déboires. On retrouverait la République des gens bien. »

La gauche accabla Faure de ses invectives : il était « le candidat des ralliés et des réactionnaires » — le protecteur des « Républicains traîtres à la République », — et il avait été choisi « pour couvrir d'un nom ignoré la politique cléricale et capitaliste. »

La fin de l'extrait de ses Mémoires nous apprend que Casimir-Périer ne craignit pas de lui revendre 12.000 francs une paire de chevaux qu'il avait achetés 9.000, trois mois auparavant ; il ajoute aigrement : « le reste à l'avenant ». Et il conclut :

— « En politique, mon cher, m'a-t-il dit un jour, il n'y a pas d'ami. » C'est exact en ce qui le concerne, mais c'est peut-être cet égoïsme qui lui a fait le plus de tort. »

X

Le Kremlin

Avec *Sélection*, de janvier 1954, sous la plume de Max Eastman, nous passons au *Kremlin*. Si à l'Elysée nous avons rencontré des compétitions, c'est bien autre chose au Kremlin. Nous sommes dans « une autre planète ». Ce n'est plus le même monde, plus la même civilisation.

Qu'est-ce que le Kremlin ?

Le nom vient de *krem*, mot slave qui signifie roc ou caillou et, par extension, « forteresse ». C'est la citadelle d'une ville qui porte ce nom. Il n'y a pas que Moscou qui a un Kremlin, mais on en trouve aussi dans les vieilles villes russes, à Nijni-Novgorod, à Asthrakhan, qui est aujourd'hui Stalingrad, etc... Mais pour tout l'univers quand on dit « le Kremlin », on veut parler de la résidence du pouvoir communiste, à Moscou. C'est une forteresse gigantesque, le plus beau palais gouvernemental qui existe au monde, mais un palais bien fermé, bien gardé, bien emmuré, un palais menaçant et terrifiant, un palais isolé et inaccessible. Une pareille résidence nous ramène aux pires époques féodales, aux châteaux-forts les plus magnifiques, mais les plus hargneux, les plus rébarbatifs, aux donjons les plus redoutables.

Le Kremlin est entouré de murailles dont l'épaisseur varie de 4 à 6 mètres, et la hauteur de 10 à 21 mètres. Il compte en outre, à sa périphérie, 19 tours de guet, bien garnies de mitrailleuses pointées sur la ville. Le Kremlin occupe une superficie de 17 hectares. Au XII^e s., il englobait tout la ville de Moscou, et la défendait contre les Tartares. Au XIV^e s., il fut ceint des murailles actuelles, dont la construction occupa des milliers de moujiks pendant 30 ans. La ville se développa dès lors au-delà de son enceinte et les souverains y furent défendus, moins contre les Tartares que contre leurs propres sujets. Le Kremlin était devenu — et il est resté — le symbole et l'instrument — on devrait dire : l'antre — du despotisme. D'abord celui des tsars, aujourd'hui celui des dirigeants communistes.

Plus qu'Ivan-le-Terrible, plus que tous les tsars qui l'ont suivi et qui, du reste, avaient fini par déserter le Kremlin et Moscou, pour ouvrir, à St-Pétersbourg, une « fenêtre sur l'Occident », les maîtres du communisme dominent par la terreur. Voici la description que nous donne de ce régime M. Gaston Riou, dans *Hommes et Mondes*, de janvier 1954, en traitant de la *Situation internationale* :

— « La Russie soviétique appartient à la classe assez réduite des Etats hégémoniques, et à la variété inhumaine, machiavélique, impitoyable, où culminèrent Assourbanipal et Gengis Khan. Elle se prêche idéaliste. Peut-être l'a-t-elle été quelque temps, à sa petite aube. Désormais, l'auréole est postiche. C'est un pouvoir féodal à base étroite, — à base, non de peuple, mais d'oligarchie, — une oligarchie concentrée dans un infime noyau. Techniquement et moralement, c'est l'antidémocratie catégorique. La vocation socialiste de l'élève ecclésiastique Staline n'était qu'une fausse vocation ; il était né despote. La juste histoire le placera au sommet de la pyramide des tsars autocrates. Avant tout, il a su remplacer une féodalité faible par une féodalité forte (des fonctionnaires, des patrons), décrétée indiscutable sous peine de mort... »

Voilà le pouvoir qui siège au Kremlin. En 1839 un voyageur français, pénétrant et exact, le marquis de Custine, écrivait :

— « Sous les successeurs de Gengis-Khan, l'Asie s'est ruée sur l'Europe ; en se retirant, elle a frappé du pied la terre, et il en est sorti le Kremlin ! Ce monument satanique est aussi extraordinaire en architecture que les visions de saint Jean sont extraordinaires en poésie. C'est l'habitation qui convient aux personnages de l'Apocalypse. Le Kremlin est un amas de cachots pompeusement surnommés palais et cathédrales. Les Russes ont beau faire, ils ne sortent pas de prison. »

On peut diviser le Kremlin, à l'intérieur, en deux parties : une moitié contient des monuments historiques, 4 cathédrales, une douzaine d'églises et chapelles, conservées comme des musées, avec des coupoles splendides que surmontent des croix étincelantes de joyaux. Le reste, c'est-à-dire l'autre moitié, sert de résidence aux grands chefs. Les organes administratifs ne sont pas là. Les ministères, les bureaux, sont disséminés dans la ville. Il n'y a au Kremlin que l'Etat-Major du parti.

Au temps de Lénine, le Kremlin fut solidement verrouillé, gardé par des sentinelles rouges. Mais avec Staline, les verrous se sont renforcés et la garde aussi. Il y a partout des dispositifs de contrôle et d'alarme. Partout des grilles de protection. Nul n'y entre sans une autorisation spécialissime, et sans interrogatoires et fouilles. Churchill est le seul occidental qui y ait été admis, sans ces formalités, mais il fut conduit chez Staline par tant de couloirs tortueux et multipliés qu'il ne se rappelle plus le chemin suivi pour s'y rendre.

Que se passe-t-il au Kremlin ? Nul ne le sait, nul ne peut le savoir. Par exemple, dans la récente élimination de Béria, comment a-t-on procédé ? Qui a donné les ordres ? On l'ignore... Quand l'un des mystérieux habitants du Kremlin doit sortir de là, les grandes portes s'ouvrent brusquement, pour livrer passage à sept limousines bondées de policiers de la secrète, et qui foncent à 100 à

l'heure dans une avenue interdite au public, tandis que des agents en armes sont postés tous les cent mètres sur tout le parcours. Dans quelle voiture, y a-t-il un haut personnage ? Qui est ce favori des dieux ? Personne ne peut le savoir !

Ce qu'on sait, c'est qu'il y a, au Kremlin, le bureau du maître de la Russie, les bureaux de ses assesseurs les plus importants, des casernes pour la garde rouge, deux salles de cinéma, un abri souterrain blindé réservé au dictateur. Cet abri, avec sa porte d'acier de 46 cm d'épaisseur ressemble à la Chambre forte d'une grande banque.

Ce qui serait sans doute le plus intéressant à visiter, ce sont les richesses d'art contenues dans les cathédrales et églises du Kremlin. Mais elles sont fermées au public. On y trouverait les trônes des tsars, celui d'Ivan-le-Terrible, en ivoire, celui de Boris Godounov, garni de fines plaques d'or, où sont enchâssées 2.000 pierres précieuses.

Il est cependant des circonstances où le Kremlin se remplit d'invités, triés sur le volet. Là, en effet, dans la salle Sainte-Catherine, se tiennent les banquets patriotiques, avec un luxe inouï de services de table, de mets royaux, de vins de Crimée et de vodka. La salle des Séances du Soviet suprême n'est autre que l'ancienne salle du trône « Saint-André ». C'est du haut d'un podium impérial que sont lues à environ 1200 délégués d'une docilité impeccable les décisions élaborées par les grands chefs. En de tels cas, chaque délégué ou chaque invité est convoyé par des gardes, de la porte extérieure, au lieu de réunion, sans pouvoir s'écarter d'un centimètre du chemin direct. Les délibérations comme les ingurgitations des banquets se passent sous le regard de sentinelles, à raison d'un soldat tous les deux mètres, sous la direction d'un officier de la police d'Etat.

Tel est le régime qui a son centre au Kremlin. Tel est le régime qui aspire à s'établir sur l'univers entier !

XI

Le catéchisme en Afrique

J'ai sous les yeux un certain nombre de livraisons de l'excellente *Revue du Clergé africain*, qui paraît tous les deux mois, sous le haut patronage du Délégué apostolique et avec l'approbation des Vicaires apostoliques du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Elle a sa rédaction et son administration au Séminaire de Mayidi, au Congo belge, et son animateur principal est le R. P. Denis, S. J.

C'est toujours avec intérêt que l'on feuillette et que l'on lit de près cette revue. Mais voici un numéro, celui de novembre 1953, qui paraît offrir un intérêt tout particulier, et cela pour deux raisons : la première, c'est à cause du sujet traité *l'enseignement du catéchisme ;* et la seconde c'est à cause des signatures qui se trouvent au bas des articles. Ces signatures, en effet, sont toutes de prêtres — ou séminaristes — indigènes. Ce n'est pas qu'on le devinerait à leur manière d'écrire le français, car ils le font de manière parfaite, mais à la consonance de leurs noms.

Enumérons :

Le pape Pie XII et l'enseignement du catéchisme, par l'abbé Michel Nsombi ; — *Pour le succès de nos catéchismes* par l'abbé Crispin Izia ; — *Les moyens d'intuition dans l'enseignement religieux,* par l'abbé Joseph Guya ; — *Le catéchisme par le chant,* par l'abbé Ignace Mbambu ; — *Comment enseigner la grâce ?* par l'abbé Jacques Bokolo.

Comme on le voit, il y a là une petite Somme de la pédagogie catéchistique la plus moderne. Et tout cela est clair, simple, solide, bien appuyé et logiquement déduit, tout à fait mis à la portée des plus humbles catéchistes, non seulement de la brousse, comme on pourrait le croire, mais de nos catéchismes de la ville et de la campagne.

Prenons l'article de l'abbé Izia. Il n'a que 3 pages et demie. Mais tout y est. Il rappelle brièvement l'origine du Catéchisme, au temps de la Réforme. Il trouve le catéchisme profond et substantiel, mais sous un langage sec, aride et abstrait. Il y est question de personne, nature, substance, accident, matière et forme, signe, etc. Apprendre par cœur. C'est une méthode, mais elle n'a que trop duré. Il faut faire entrer la doctrine jusqu'au plus profond de l'âme, et non pas seulement dans l'écorce de la mémoire. Il faut imiter Notre-Seigneur, dans son langage si vivant. Relisons ses discours à Nicodème, à la Samaritaine, aux apôtres en général. Que de comparaisons, que d'images, que d'appels aux choses concrètes : le filet, la perle précieuse, le grain qui tombe sur le sol pierreux ou dans les épines ou en bonne terre, etc. Et S. Augustin ! Comme il préconise le recours aux récits de l'Histoire Sainte et surtout du Nouveau Testament.

Et nous, comment faire ? Nous avons des recueils d'images et d'exemples inépuisables : 1° les Ecritures ; 2° la liturgie ; 3° la vie de tous les jours, la vie de nos enfants et de leurs parents.

Mais ici il faut citer intégralement :

« En résumé, conclut l'abbé Crispin Izia, voici la manière dont nous pourrions peut-être préparer nos leçons :

1° Après avoir déterminé la question du catéchisme à expliquer ;

2° il faudrait chercher dans l'Histoire Sainte le récit le plus apte à l'inculquer à nos auditeurs ;

3°puis déterminer les gestes liturgiques qui l'incarnent ;

4° enfin, rattacher tout cela à la vie concrète de l'enfant.

« En classe même, la première chose à faire serait de signaler, de suggérer le trait de vie dont nos auditeurs ont été les témoins ou les acteurs, et qui a rapport à la vérité à enseigner.

« Ensuite présenter cette vérité en lisant le texte même du catéchisme que nos auditeurs devront apprendre par cœur.

« Ainsi, notre enseignement sera un enseignement lumineux et simple, vivant et concret. Si nous y mettons de plus notre conviction, si nous l'appuyons de l'exemple de notre vie, il sera à coup sûr efficace et béni de Dieu. »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'on ne pouvait mieux dire !

L'abbé Joseph Guya, dont le texte a près de 10 pages grand in-8, traite de même, à la perfection de l'emploi des « Moyens d'intuition dans l'enseignement religieux ». Il entend par là le catéchisme par l'image, par le cinéma, par le dessin, et il insiste sur ce qu'il nomme « la dramatisation ».

Ici encore, il faut citer :

« Depuis toujours, dit-il, le récit est le moyen naturel d'enseigner quelque chose aux autres. Une histoire bien contée pénètre au plus intime de nous-mêmes, là où se rencontrent esprit, mémoire, volonté, sentiments. Quant au drame, il est simplement le moyen le plus efficace de raconter une histoire. Nous assistons à l'événement comme s'il se produisait pour la première fois.

« Faire revivre par les enfants une page de la Bible est la meilleure façon d'en contrôler et d'en approfondir la compréhension, de l'imprimer dans la mémoire, d'en faire jaillir les leçons opportunes. Chaque acteur du drame y apporte ses talents personnels, brillants ou modestes. Il agit en même temps qu'il parle. Il se met dans les sentiments de celui qu'il représente. »

Comme on le voit, par la dramatisation, l'abbé J. Guya n'entend pas seulement une présentation faite par le catéchisme sous forme de petit drame, mais une véritable mise en scène par les enfants. Il les fait jouer sous ses yeux et sous les yeux les uns des autres. Il fera ainsi reproduire, sous forme de drame, l'histoire de Joseph, ou celle d'Isaac, ou celle de David, ou celle de l'Adoration des bergers ou des mages, etc. Et il ne s'agit aucunement de construire soi-même de petites pièces de théâtre adaptées aux textes sacrés. Notre catéchiste suppose que ce sont les élèves eux-mêmes qui s'en chargeront, ce qui suppose, chez nos petits indigènes des capacités que l'on ne trouverait peut-être pas communément chez nos petits paysans de France.

Voici, en effet, comment il s'en explique :

— « L'éducateur doit exploiter cette tendance naturelle : après avoir fait lire en silence aux élèves une page de la Bible, après les avoir interrogés sur son contenu, après avoir donné les explications nécessaires, l'instituteur leur demandera de la jouer : *qu'ils s'entendent entre eux pour partager les rôles, pour recomposer le drame et pour le faire revivre.* »

C'est moi, naturellement, qui souligne cette dernière phrase. Et l'abbé Guya affirme que l'on arrive ainsi à d'excellents résultats, à condition de ne pas imposer sa volonté, mais de savoir bien diriger ses élèves et de les laisser obéir à leur propre inspiration.

« En Afrique, note-t-il, la dramatisation semble particulièrement opportune. Les élèves manifestent souvent un réel talent d'acteur et d'improvisateur, quand il s'agit de la mise en scène, du dialogue... Il faut veiller seulement à ce qu'ils n'abusent pas de leur facilité, qu'ils ne déforment pas la réalité historique et qu'ils n'allongent pas le drame outre mesure. »

Au Congo belge, on n'a pas souvent le cinéma à sa disposition. Mais cette sorte d'art théâtral, primitif et spontané, le remplace avantageusement.

L'abbé Ignace Mbambu, dans l'article suivant, vante l'emploi du chant et du cantique, en tant que procédé catéchistique. « *La musique, dit-il, besoin naturel de l'homme, du noir Africain en particulier.* » Nous avons en nous-mêmes tout ce qu'il faut pour la musique : de la poésie dans la tête et dans le cœur, de la voix dans le gosier, au besoin un sifflet puissant et habile dans les lèvres. Et de la danse dans les jambes ! Et justement, l'Africain, le Noir, le Mukongo aiment avec passion la musique. Tout se passe en musique chez eux : le mariage, la naissance, la mort, la chasse, la guerre : chants de joie, de combat ou de deuil, soutenu par des instruments.

— « La musique noire africaine a son cachet particulier. Elle se caractérise par sa simplicité extrême, par son amour des répétitions, par la relative brièveté de ses phrases, par ses attaches profondes avec la danse. »

Parmi nos cantiques européens, ceux qui leur plaisent le plus sont ceux qui par leur concision, leur simplicité, leurs refrains entraînants ressemblent le plus aux mélopées africaines. Notre catéchiste rappelle que Dieu a envoyé ses anges pour chanter dans les campagnes de Bethléem, à la naissance de son Fils. Preuve que la musique lui est agréable et qu'il nous en a donné le sublime instinct dans un dessein providentiel !

L'article donne des exemples de beaux cantiques en langue indigène. Voici quelques titres, en français, pour ceux dont il donne aussi la musique *Ce que notre Dieu enseigne, — Mère du Dieu Sauveur, — Dieu bien aimé, — Seigneur, j'ai honte, — Santa Maria Goretti..*

Il va sans dire qu'il serait très inconvenant de ma part de me donner l'air de distribuer des « bons points » aux auteurs de ces petits traités. Mais je ne puis m'empêcher de leur dire, à eux et au R. P. Denis, leur instructeur, tout le plaisir qu'ils m'ont fait !

L. Cristiani.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

1. — Mgr FRANCIS TROCHU. — **Sainte Bernadette Soubirous. Sœur Marie-Bernard.** — Gr. in-8 de 580 p., avec 24 gravures ou photographies, 1.200 f. — Paris et Lyon, Vitte, 1954.

2. — Michel de SAINT-PIERRE. — **Bernadette et Lourdes.** — In-8 de XIII-244 p., 600 f. — Paris, Le Table Ronde, 1953.

Ces deux ouvrages viennent à point en cette année mariale provoquée par le centenaire de la définition de l'Immaculée Conception, puisque ce fut le nom sous lequel Marie se fit connaître à la voyante de Lourdes.

1. — Beaucoup d'écrivains ont tracé un portrait de sainte Bernadette. En Mgr Trochu, elle a trouvé, croyons-nous, son historien définitif.

Depuis longtemps les événements de Massabielle sont connus du public. A l'occasion de la canonisation, des études sérieuses ont révélé ce que fut l'existence de Sœur Marie Bernard chez les Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers. Il suffira donc de dire ici quelle fut la *méthode* de travail adoptée par Mgr T. et de noter ce qu'il y a de nouveau dans quelques-uns des *résultats* ainsi obtenus.

La méthode est celle de la plus rigoureuse histoire. Tous les documents originaux ont été relus, beaucoup d'inédits consultés, les enquêtes, tant épiscopales que romaines préparant la béatication et la canonisation, ont été compulsées. La valeur de chacune des sources a été déterminée avec soin. Les témoignages ont été rapprochés, critiqués les uns par les autres. Dans la rédaction finale, ils ont été enchâssés dans un récit continu, dont chaque affirmation est accompagnée de références, parfois nombreuses et contrôlées les unes par les autres. L'auteur prélude à ce travail de détail, qui caractérise le livre entier, par une « introduction bibliographique » de 13 pages, où il présente sa documentation accompagnée d'une appréciation critique.

Dans une lettre-préface, Mgr Théas, évêque de Tarbes et Lourdes, félicite à bon droit l'écrivain de ce que « toujours il cite fidèlement ses témoins et rapporte scrupuleusement ses références. Cela, jamais aucun narrateur des faits de Massabielle ne l'avait réalisé encore ; d'où chez certains, maints détails fantaisistes, maintes pages romancées, ce qui est inadmissible. Avec vous, ajoute le prélat, on va d'un pied sûr. »

Le résultat d'une telle méthode, c'est la précision, le sens exact et la portée historique et surnaturelle de chaque fait, de chaque parole d'une histoire qui se déroule maintenant en pleine lumière et dans toute son ampleur. Deux points surtout émergent qu'il nous faut signaler.

Le premier est une interprétation beaucoup plus favorable de l'attitude des magistrats de Lourdes au moment des apparitions. Elle ne fut pas cette opposition systématique et presque caricaturale dont le talent littéraire d'Henri Lasserre les a flétris avec un manque de justice qui n'a que trop duré. Il faut également réviser le jugement de cet historien-amateur sur l'évêque de Tarbes à cette époque, Mgr Laurence, dont le rôle, quoique en ait dit Lasserre, fut beaucoup plus important que celui du curé de Lourdes, M. Peyramale.

Le second concerne l'attitude prise à Nevers par la Mère Marie-Thérèse Vauzou, maîtresse des novices de Bernadette, puis supérieure générale, à l'égard de la voyante. Bien des appréciations d'une sévérité excessive ont été formulées sur ce point. Documents en mains, Mgr Tr. rend à ces faits leurs véritables proportions et met en lumière à la fois les intentions de la Mère, qui furent bonnes et prudentes, et ses défauts qui en rendirent souvent pénible la mise à exécution. Il ne faut oublier, en effet, qu'au moment de l'arrivée de Bernadette au couvent de Nevers, « plus que jamais le souvenir de Mélanie Calvat aux décevantes aventures s'impose à la pensée de la supérieure générale et de ses conseillères. Depuis quatre ans, la voyante de La Salette a fait deux essais chez les Sœurs de la Compassion, deux essais au Carmel et a changé de nom trois ou quatre fois ; mal dirigée, trop connue et trop admirée, elle est une inconstante, une errante, en passe peut-être de devenir une illuminée » (p. 362-363). Voilà ce que les supérieures savaient fort bien quand elles accueillaient Bernadette. Elles avaient raison de penser qu'une personne bénéficiaire d'un miracle, même certain, d'apparitions célestes, même bien authentiques, n'est pas pour autant délivrée de tout défaut, ni de tentations, ni de fragilité et de fautes. « Parce qu'elle a vu la Sainte Vierge, elle n'est pas confirmée en grâce ! » disait une de ses maîtresses (p. 447). Et tel était aussi l'avis de Bernadette. « Puisque la Dame, lui disait un prêtre, t'a promis de te rendre heureuse dans l'autre monde, tu n'as plus à t'inquiéter de rien. — Oh ! oh ! mon Père, répliquait-elle vivement, comme vous y allez ! Je serai heureuse, oui ; mais attention ! *si j'agis comme il faut et si je vais droit mon chemin !* » (p. 447). Les difficultés et les souffrances de cœur que Sœur Marie-Bernard trouva à St-Gildard furent l'outil dont Dieu se servit, non seulement pour la maintenir dans l'humilité, mais pour ciseler sa sainteté. Elle n'a pas été proclamée sainte parce qu'elle avait vu Marie, mais parce qu'elle a pratiqué jusqu'à l'héroïsme la charité envers Dieu et toutes les vertus qui lui font cortège. C'est à Nevers qu'elle est *devenue sainte*.

Il faut lire ce livre, l'un des plus riches de leçons, l'un des plus solidement travaillés, et, ce qui ne gâte rien, l'un des mieux écrits que nous ait donné la plume élégante et agile de Mgr Trochu. Les adversaires de Lourdes devront le consulter pour connaître les origines du mouvement des foules vers le plus célèbre des lieux de miracles modernes. Ce livre a une valeur permanente qui lui assurera un long et brillant succès dans tous les milieux catholiques, les plus savants comme les plus fervents.

2. — Paru quelques mois auparavant, le livre de M. de St-Pierre n'a pas la même rigueur scientifique ; on n'y trouve pas de références à chaque affirmation ; si le point de vue apologétique n'y est pas oublié, l'aspect théologique des vertus de la Sainte reste dans la grisaille. L'auteur en a conscience ; son aveu mérite d'être recueilli, tant il nous change des jugements aussi catégoriques qu'incompétents émis par des écrivains sur des sujets qui les dépassent. « Pourquoi Bernadette et [sa maîtresse des novices] ...ont-elles souffert l'une par l'autre ? Nous ne pouvons faire... que des réponses incomplètes. Ces deux femmes... ont mené leur vie plus loin que nous jusqu'aux limites extrêmes de leur voie. Les juger ? Les opposer l'une à l'autre ? Je n'oserais » (p. 160-161). Cette modestie aurait pu calmer chez l'écrivain l' « irritation » qu'il a peine à réprimer à propos d'une situation analogue (p. 136). Quand on traite un sujet si magnifique et si élevé, les réactions et les impressions personnelles n'ont guère d'importance ni pour le lecteur, ni pour l'histoire. Nous reconnaissons de bon gré que ce démon de la littérature n'a que très rarement tenté notre auteur et qu'il perd son influence à mesure que le récit marche vers son terme.

L'ouvrage est divisé en deux parties, suivies d'un épilogue et d'un appendice. La première partie est un récit des « Apparitions », écrit d'une plume qui semble toute joyeuse d'avoir à traiter un si beau sujet. L'essentiel des faits est bien décrit et les figurants laïques présentés avec une équitable objectivité (p. 1-102). La 2e partie, intitulée « Le silence », esquisse la vocation de Bernadette et sa vie à Nevers, jusqu'à sa mort dans un acte d'amour et d'humilité (p. 105-189). L'épilogue (p. 193-217) rappelle l'affluence des foules à Lourdes, et donne, avec tous les détails nécessaires, un aperçu des miracles qui y sont opérés ; parmi ceux-ci, l'un des plus récents, celui de Jeanne Frétel qui eut lieu en 1948, est aussi l'un des mieux attestés et des plus extraordinaires ; il fit l'objet d'une déclaration officielle du cardinal Roques (20 novembre 1950). — Notons que la 1re partie est dédiée à Mgr Ricaud, recteur des sanctuaires de Lourdes ; la 2e à Mgr Flynn, évêque Nevers, et l'épilogue au Dr Leuret, président du bureau médical de Lourdes, qui tous trois ont écrit à M. de S. P. des lettres élogieuses reproduites en tête du volume. Dans l' « Appendice » final (p. 221-243), l'auteur a réuni 6 « notes » où certaines de ses prises de position sont défendues ; il y publie aussi les trois rédactions d'une lettre écrite à Pie IX par Bernadette en 1876.

Par ses qualités littéraires, par la mise en valeur de la physionomie humaine et morale de Bernadette, par la documentation qui accompagne les quelques miracles choisis, par l'évidente sincérité et probité de l'auteur, son ouvrage convient aux lecteurs qui désirent prendre un premier contact avec les merveilles de Lourdes ; on le conseillera aux gens du monde ayant une certaine instruction aussi bien qu'à la foule de ceux qui désirent se renseigner ou s'édifier.

La vie intérieure d'un jésuite : Journal spirituel du P. Albert Valensin. — In-16 de 220 p., 495 f. Paris, Aubier, 1954.

Le Père Albert Valensin (1873-1944) est une des figures les plus connues du monde catholique contemporain, moins cependant par ces ouvrages que par son enseignement de l'apologétique aux Facultés Catholiques de Lyon, par ses conférences aux Semaines Sociales de France et par son apostolat spirituel dans de très nombreuses retraites ecclésiastiques, parmi lesquelles il faut signaler les retraites de trente jours, telles que les propose les *Exercices* de saint Ignace. Mêlé aux grandes controverses du début du XXe siècle, vivant de la doctrine ignatienne et sachant l'adapter à d'autres qu'aux Jésuites, il mourut subitement à Bey-

routh au retour d'un voyage dans tout l'Extrême-Orient, Chine et Japon compris, où il avait prêché des retraites de ce genre, en quatre langues, français, latin, anglais et allemand, s'adressant aux missionnaires européens des diverses congrégations et aux prêtres indigènes. Si l'on écrit sa vie, il apparaîtra tout d'abord comme un homme d'action.

Il était cependant avant tout un homme intérieur, dont la vie spirituelle était marquée de deux traits dominants : 1° une élection divine qui se manifeste de bonne heure et l'appelle à la sainteté ; 2° une réponse personnelle s'inspirant de sa formation religieuse.

Son enfance et sa jeunesse, malgré une propension à de violentes colères, semblent avoir été préservées de toute faute grave, spécialement touchant la pureté. Certains passages de ses écrits semblent bien indiquer qu'il garda intacte toute sa vie la grâce de son baptême (p. 70, 154, etc.). Des pratiques de mortification, peut-être un peu excessives pour son âge, de longues heures d'adoration devant le Saint Sacrement, une oraison elle aussi prolongée, aboutissant à des instants d'union passive et accompagnée de quelques interventions divines extraordinaires, marquèrent cette période de sa vie. Il regarda toujours ces grâces initiales comme une orientation donnée par Dieu même à sa vie spirituelle, et sans cesse, dans ses retraites personnelles (qu'il appelait des « ascensions vers la Patrie ») il revient, pour s'y retremper, à ces débuts de sa vie spirituelle.

Avec la formation prolongée, puissante, systématique, qu'il reçut dans la Compagnie de Jésus, il acquit une piété plus virile, un caractère plus personnel, plus audacieux aussi dans l'usage d'une liberté très surveillée par la pratique constante de l'examen particulier et très épanouie sous le contrôle de l'obéissance à ses supérieurs et à son directeur. A ses trois vœux de religion, il en avait ajouté trois autres : celui de réciter le chapelet tous les jours, celui d'aller dans les Missions si l'obéissance le permet, celui d'observer les Règles de la Compagnie (ce dernier sous peine de péché véniel). Il était attentif à réprimer toute tendance mauvaise ou dangereuse, à provoquer le développement des vertus, notamment de l'humilité. Il tenait à voir clair en lui-même, à contrôler ses impressions, à ne prendre de décision importante que suivant les règles ignatiennes de l' « élection ». Il fixait dans de très nombreux carnets les résultats de cette surveillance de soi-même. Il relisait ces carnets, les annotait dans les années suivantes. Il en détruisit une partie. De ceux qui restent, son frère, le P. Auguste Valensin, jésuite lui aussi, a extrait des citations qui, présentées dans une introduction, reliées entre elles par quelques explications, constituent l'essentiel du présent ouvrage. Il convient cependant de noter que, parlant de certains épisodes des controverses doctrinales auxquelles prit part le P. Albert, son éditeur le P. Auguste a laissé percer quelque amertume dont on ne trouve pas trace dans les notes de son aîné.

Les anciens étudiants du P. Albert, ses anciens retraitants du clergé séculier et régulier, les communautés féminines nombreuses auxquelles il donna les *Exercices* et des récollections, ou qui profitèrent de sa direction, voudront connaître la vie intime de celui qui leur apparaissait comme un apôtre éloquent et entraînant. Nous souhaitons vivement que le bienfait de ces notes spirituelles s'étende à des cercles plus vastes et montre, à de nombreux chrétiens et à quelques autres, tout ce que suppose de vertu, d'efforts, de « vie intérieure » en un mot, l'activité féconde d'un véritable homme de Dieu.

P. HUSSER. — L'unité dans la diversité, critère de vérité. La connaissance par le bon sens, connaissance scientifique de Dieu et de l'Eglise « une » du Christ. — In-8, 350 f. — Chez l'auteur, 14, rue de l'Indre, Châteauroux (Indre).

L'on ne parle guère plus aujourd'hui d'une certaine forme vieillotte de positivisme. Par contre, pour beaucoup de nos contemporains, — laïques et communistes notamment, — la vérité obtenue au moyen de la méthode scientifique reste le modèle de toute connaissance ; et qui veut dialoguer avec eux doit se placer obligatoirement sur ce terrain sous peine de n'être point entendu. C'est là que se situe l'intérêt de l'essai du P. Husser.

Il s'agit du problème de la connaissance. L'on se souvient des remarques de Meyerson : pour le savant, « expliquer c'est identifier » ; le cheminement de la pensée scientifique consisterait en une « marche du divers vers l'identification ». Jevons a pu écrire dans le même sens : « La science prend naissance par la découverte de l'identité au sein de la diversité. » Or cette identité se construit ou se perçoit par la convergence. Et, comme personne ne saurait mettre en doute la vérité scientifique, la convergence serait, en fin de compte, à la fois moyen de connaissance et critère de vérité.

Mais, comme l'avait déjà hasardé Meyerson, ce mode de connaissance serait en réalité unique, identique dans tous les domaines. L'auteur part de cette dernière hypothèse et cherche scientifiquement, par induction, en se bornant à constater, s'il y a lieu d'en faire une loi. « Il s'agit d'une hypothèse à vérifier... le discernement intuitif de l'unité dans la diversité, application du critère de la convergence, est universellement moyen de connaissance et critère de vérité et constitue, de ce fait, la loi fondamentale de la connaissance » (p. 14). Dans le domaine scientifique, nous venons de le dire, la preuve en a été déjà administrée. Dans la connaissance ordinaire elle paraît évidente ; le juge d'instruction, par exemple, au moyen d'indices convergents découvre le délinquant et prouve en même temps sa culpabilité ; la convergence est à la fois moyen de connaissance et critère de vérité. De même sont analysés sous cet aspect la perception extérieure, le sentiment de réalité, etc...

Une fois établie cette loi fondamentale, le P. Husser montre, dans une deuxième partie qu'elle « s'applique aussi rigoureusement aux sciences religieuses, par rapport aux fondements rationnels de la foi chrétienne, qu'aux sciences naturelles » (p. 10). Il n'y a pas ici d'exception. Et notre connaissance de Dieu, celle des faits historiques de la révélation, celle de l'Eglise « une » du Christ ne sont pas des « croyances » mais des connaissances qui se font et se vérifient par la véritable méthode scientifique.

Cette présentation convient évidemment à la mentalité moderne non-chrétienne et c'est avec opportunité qu'elle a été réalisée. Souhaitons à l'ouvrage d'atteindre les esprits auxquels il s'adresse. Les professeurs de philosophie et d'apologétique s'y attarderont avec profit.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 2 martii 1954

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)